

LE MESSAGE DU PRESIDENT ROOSEVELT AU CONGRES
ENTRETIENS ANGLO-FRANCAIS A PARIS

La question du réarmement du Reich, débattue

Première entrevue entre les représentants du gouvernement anglais et le nouveau ministre Daladier. — Une conférence des cinq puissances.

PARIS, 9 mars. — (Presse associée). La France appréhende de voir l'Allemagne réarmer. Cette question formera probablement l'un des sujets des conversations d'aujourd'hui entre le premier ministre Ramsay MacDonald et sir John Simon, secrétaire anglais des affaires étrangères, et le président du conseil des ministres de France, M. Edouard Daladier.

Ce sera la première entrevue entre les hommes d'Etat anglais et le nouveau gouvernement français. Les voyageurs partiront ce soir pour Genève. On croit savoir que les deux dirigeants anglais vont proposer la tenue à Genève d'une conférence de cinq puissances pour la liquidation de la question du désarmement.

Lait passé en fraude à Montréal

Au témoignage du Dr Hood, du bureau de santé. — Un peu de lait naturel. LA CREME A LA GLACE

OTTAWA, 9 mars. (Du corr. de la "Patrie"). — Le principal témoin entendu ce matin à l'enquête tenue par le comité d'agriculture de la Chambre des Communes sur le prix du lait, a été le Dr A. J. G. Hood, surintendant de la division des aliments du bureau de Santé de la ville de Montréal.

Le Dr Hood donne d'abord lecture des règlements de la ville de Montréal qui s'appliquent au lait pur et au lait pasteurisé. Il dit qu'en 1926, lorsque ces règlements furent mis en vigueur, l'inspection ne portait que sur environ 25 pour cent des animaux fournissant l'approvisionnement de lait de Montréal; aujourd'hui elle est de 100 p. c. et elle est faite dans 27 comtés environnants Montréal.

CERTIFICAT
Aucun cultivateur ne peut expédier de lait à Montréal s'il n'a pas sa carte montrant que ses animaux sont parfaitement sains et qu'on n'a relevé chez eux aucune trace de tuberculose.

Une demande a été faite au gouvernement de Québec pour qu'il constitue un système de permis pour les cultivateurs qui envoient du lait sur le marché de Montréal mais jusqu'à présent les usages dans ce sens n'ont pas eu de succès.

Le Dr Hood admet que malgré les 27 inspecteurs chargés de voir à ce que les règlements soient appliqués, il se fait une certaine contrebande, des laitiers réussissant à faire entrer dans la ville du lait qui n'a pas été inspecté. Il ajoute que la seule condition imposée aux laitiers quant à la proportion de matières grasses est que le lait qu'ils reçoivent en contient un minimum de 3.25.

La moyenne obtenue sous ce rapport en 1932 a été de 3.70.

(Suite à la page 18)

Mgr Villeneuve présente deux livres au Souverain Pontife

ROME, 9. — S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, a présenté au Souverain Pontife, au cours de l'audience que celui-ci lui accorda hier, deux volumes, l'un relatif au congrès marial, tenu à Sainte-Anne de la Pocatière l'an dernier, l'autre traitant de la Vertu et écrit par Gérard Raymond, étudiant du petit séminaire de Québec, mort l'an dernier.

EFFORT COLLECTIF

On prévoit que le résultat des conversations de Paris sera un vigoureux effort collectif pour la réalisation d'un désarmement pratique à Genève.

Les autres grands problèmes internationaux viendront aussi probablement sur le tapis mais la question du désarmement prédominera.

Le réarmement de l'Allemagne violerait le traité de Versailles qui restreint l'armée allemande à cent mille hommes et le personnel de sa marine pour la défense des côtes, à 15,000 hommes.

PAS TOUT
LONDRES, 9. (Presse associée). — Le premier ministre Ramsay MacDonald et Sir John Simon sont partis aujourd'hui pour Genève où ils essayeront de resserrer la conférence de désarmement. Ils se proposent de rester une dizaine de jours dans la capitale de la Suisse.

M. MacDonald déclare: "Nous allons à Genève essayer d'aider la conférence de désarmement à obtenir quelques résultats. Cela peut n'être pas tout ce que nous voulons, mais nous espérons que ce sera un bon apport à la paix mondiale".

EMBARGO
PARIS, 9. — La commission des affaires étrangères de la Chambre des députés a décidé, hier, de proposer l'interdiction de la vente des armes à l'étranger. La prohibition s'appliquerait à la Hongrie, à l'Extrême-Orient et à tout pays agité.

A LA RECHERCHE DE 2 SKIERS DISPARUS
Dans les Rocheuses. — Danger d'avalanche. — Ils ont dû périr de froid et de faim.

BANFF, Alberta, 9. (Presse canadienne). — En dépit de l'état dangereux des défilés Duchesney et Dennis, dans les Rocheuses, on espère voir revenir sains et saufs les onze sauveteurs envoyés à la recherche de Chris et Joe Deam, de Banff, disparus depuis leur départ pour une randonnée en ski, le 24 février.

On désespère de retrouver vivants les deux skieurs. S'ils n'ont pas été ensevelis sous une avalanche, ils ont dû périr de faim et de froid.

geos, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal; de Mgr de Masenod, évêque de Marseille et fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, ordre auquel appartient Mgr Villeneuve. Le Pape clôtura l'audience, par des directions concernant l'action catholique, puis conféra sa bénédiction apostolique au pasteur et aux fidèles de l'archidiocèse de Québec. Mgr Villeneuve recerra le chapeau rouge au consistoire du 12 mars. Il se propose de rester à Rome jusqu'après l'inauguration de l'Année Sainte au commencement d'avril. Au nombre des ecclésiastiques présents au Saint-Père, hier, se trouvait le R. P. Deschatelets, O.M.I., d'Ottawa.

LA DEPOUILLE MORTELLE DU MAIRE CERMAK



Un détachement de police monte la garde autour du cercueil contenant le corps de Anton J. Cermak, à Miami, Floride, avant son départ pour Chicago où auront lieu les funérailles demain. Le maire de Chicago a succombé à la blessure causée par une balle destinée par l'assassin Zangara au Président Roosevelt.

Rapport du congrès de Madrid

Une conférence coloniale française à la fin d'avril
PARIS, 9. — (Presse associée). — La conférence coloniale française, dont le projet fut annoncé le mois dernier par le président du conseil, M. Edouard Daladier, a été convoquée pour la fin d'avril.

Le président du conseil et six de ses collègues sont à arrêter le programme de ce congrès qui suivra probablement les directives de la conférence impériale économique tenue à Ottawa l'été dernier.

En faisant part du dessein du gouvernement français de tenir une conférence économique, M. Edouard Daladier déclara que ses buts seraient d'étudier la question du commerce entre la France et ses colonies, particulièrement l'Afrique septentrionale, et de définir une politique économique capable de maintenir et de raffermir la solidarité de tous les intérêts français.

Commissaires nazis dans tout le Reich sauf en la Bavière

Les journaux de Hitler refusent à l'Autriche le droit d'avoir sa dictature. — On y voit un mouvement de répression contre le fascisme et l'Anschluss.

WASHINGTON, 9 mars. (Presse associée). — La secrétaire d'Etat informe que l'ambassadeur américain à Berlin, M. Sackett, a protesté auprès du gouvernement allemand contre les indignités et les actes de violence commis contre des citoyens américains en Allemagne.

Le gouvernement du Reich a formulé ses vifs regrets et donné l'assurance que toutes les mesures nécessaires seraient prises pour prévenir de semblables incidents à l'avenir.

Deux protestations distinctes furent adressées et après la seconde, le ministre des affaires étrangères déclara que la question avait été portée à l'attention personnelle du chancelier et de chaque membre du cabinet.

BERLIN, 9 mars. (Presse associée). — Hitler a resserré aujourd'hui sa poigne sur les Etats libres et les républiques de la Confédération germanique. Son ministre de l'intérieur, le Dr Wilhelm Frick, a désigné des commissaires de police fédéraux appartenant au parti socialiste national pour le Wurtemberg, Bade, la Saxe et la Schaumburg-Lippe.

La Bavière est présentement le seul Etat qui conserve encore la haute main sur sa police. Les populistes bavarois ont riposté aux fascistes qui menaçaient de faire nommer un commissaire fédéral pour cet Etat qui résisteraient à cet abus d'autorité par la force. Cependant, depuis la victoire des nazis au Reichstag et à la diète prussienne, il est question de faire entrer un représentant du parti de Hitler dans le gouvernement de coalition bavarois.

PAS LES AUTRES
La presse de droite commente avec indignation, aujourd'hui, la situation autrichienne, où le chancelier Dollfus s'est arrogé des pouvoirs dictatoriaux à la suite des manifestations pro-allemandes. Le "Voelkischer Beobachter", journal de Hitler, qualifie cette dictature de "froide putzschentriste". (Le parti social chrétien du chancelier Dollfus correspond au parti catholique d'Allemagne. Les chefs de ces deux partis minoritaires, MM. Dollfus et Brüning dirigeaient des cabinets de coalition l'an dernier en Autriche et en Allemagne. La dictature autrichienne ne vise que le socialisme national, déclare l'organon de Hitler.

Budget de la marine anglaise

Il accuse une légère augmentation sur le précédent. 53,570,000 LIVRES

LONDRES, 9 mars. (Presse associée). — Le budget de la marine, pour 1933, publié aujourd'hui, se chiffre par 53,570,000 livres, une augmentation de 3,092,700 sur l'an dernier.

La totalité presque de cette plus-value, soit une somme de 2,355,360 livres, est attribuable à la décision de procéder normalement à la construction nouvelle et au remplacement. Ce programme comprend quatre croiseurs de 7,000 tonnes, navires légers, et quatre dans le plan de remplacement qui doit être terminé en 1933 aux dépens du traité de Londres.

AU MAXIMUM
Le gouvernement va porter la marine à la puissance prévue par le traité, processus interrompu par la crise financière de la fin de 1931.

Une déclaration qui accompagne le budget fait observer qu'une "grande partie des dépenses normales pour la construction, en 1932, fut délibérément retardée et annoncée durant les années subséquentes par l'expédient temporaire de différer les commandes pour le programme de 1931".

Le programme de 1933 prévoit la mise en chantier de quatre croiseurs, dont un du type Leander (7,000 tonnes armé de canons de 6 pouces), d'un torpilleur chef de file, de huit torpilleurs, de trois sous-marins, de trois sloop, d'un convoyeur, d'un sloop-otier et de quelques menus bâtiments auxiliaires.

DERNIERE TRANCHE
Le nombre des torpilleurs et des sous-marins est le même que dans les programmes présentés depuis l'exécution du traité. Les croiseurs représentent la quatrième et dernière tranche du projet de remplacement régulier des navires à porter la marine à la force permise par le traité.

Le reste de l'augmentation sur l'an dernier, dit-on, ne fait guère plus que compenser l'accroissement automatique en 1933 des "non-effectifs". Cette somme est de 738,340 livres. Un montant de 61,000 livres couvre la hausse du coût de maintien de l'aviation navale.

Il n'est créé aucune nouvelle escadre. "Il s'ensuit que la somme demandée pour 1933, pour les services navals effectifs, autres que le nouveau programme de construction, n'est pas matériellement plus considérable qu'en 1932", dit le communiqué.

REDUCTION DE PERSONNEL
Le personnel sera réduit de 1,110 hommes. Le total des officiers, marins, cadets et fusiliers est de 50,300.

Pour ce qui concerne les "capital ships" l'an dernier, en conformité avec le traité naval de Londres, le "Marborough" fut vendu pour la ferraille; l'"Iron Duke" fut démantelé et transformé en navire d'entraînement pour l'artillerie; le "Barham" fut envoyé en chantier pour reconstruction qui sera achevée en 1934; le "Ramilies" en réparation, sera réaffecté en 1934; le "Repulse", croiseur de bataille, entrera en chantier, en avril, pour de considérables réparations et des changements.

LES BRISE-GLACE AU LARGE DE NICOLET

Les deux brise-glace du gouvernement fédéral, le "Mikula" et le "Lady Grey" continuent à travailler leur travail pour briser le barrage de glace sur le Lac Saint-Pierre et sont actuellement rendus vis-à-vis de Nicolet. Leur travail est cependant retardé par la tempête de neige qui fait actuellement rage dans la province.

Elections au conseil du comté d'Hochelega

A l'assemblée générale du conseil du comté d'Hochelega, tenue le 8 mars 1933, les officiers suivants ont été réélus pour le prochain terme: M. Pierre Lemieux, maire de la Côte Saint-Luc, a été réélu maire pour la 15ème fois et M. Camille Paquet, notaire, a été réélu secrétaire de ce comté pour la 25ème fois.

MEA CULPA

BROCKVILLE, Ontario, 9. — (Presse canadienne). — Le monde traverse une crise qui est le fruit de l'ère la plus extravagante d'égotisme qu'il ait connue, a déclaré, hier soir, M. S. J. Moore, président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, devant une assemblée baptiste. La cupidité était au volant et filait à une allure vertigineuse. Les cris d'alarme furent méconus et le monde en subit les conséquences. Les Canadiens doivent remercier le Ciel de voir que grâce à la différence des situations financières, les difficultés ne s'étendent pas à leur pays.

SANKEY ET EKLHORN POURSUIVIS DE PRES

Ils seraient arrêtés aujourd'hui. — Aven d'un des six accusés.

DENVER, 9 mars. (Presse associée). — Le chef de police Albert T. Clark déclare que la journée ne s'écoulera pas avant que Verne Sankey et Gordon Eklhorn, originaires de Melville, Saskatchewan, et accusés de l'enlèvement du millionnaire Charles Boetcher, aient été arrêtés. Il croit que les deux fugitifs cherchent à se réfugier au Canada.

Deux femmes et deux hommes sont en prison ici, inculpés du rapt. La police croit avoir en mains une cause "solide comme du fer."

IDENTIFICATION
Boetcher aurait reconnu le vol de Youngberg, auquel aurait été confié le soin de l'embarquer pendant la déconstruction de celui-ci. Youngberg parle anglais avec un accent étranger.

Sankey et Eklhorn ont quitté un hôtel de Minneapolis mardi soir. La frontière canadienne est gardée.

36 ans, accusés. Carl W. Pearce 36 ans, accusé d'assurance de Burlington, Colorado, aurait avoué avoir tapé au clavier les notes de ranson au père de Boetcher, d'après les brouillons au crayon de Verne Sankey.

AVEU DE CULPABILITE

MIAMI, FLORIDE, 9 mars. (Presse associée). — Giuseppe Zangara s'est avoué coupable ce matin d'avoir assassiné le maire Anton J. Cermak, de Chicago.

L'aveu fut fait par Louis F. Twayan, principal avocat de la défense.

L'accusé voulut se lancer dans une longue tirade mais il en fut empêché par son avocat. Celui-ci déclara que son client reconnaissait sa culpabilité sous le premier chef d'accusation rapporté, lundi par un grand jury, à la condition que le deuxième chef soit retiré.

Le premier acte chargeait Zangara d'avoir tué le maire Cermak; le deuxième, l'inculpait du meurtre prémédité de M. Cermak.

SOMMAIRE

Page Deux
Réflexions en marge des activités de Jeanne Cadieux par Mme Thais Lacoste-Frémond.
Page Trois
Mort soudaine du docteur Hombert Fautoux.
Au procès de J. A. et E. Constantin au Assises.
Un nouveau surintendant à l'Institut du radium.
Page Quatre
Editorial.
Séance d'hier de la Législature provinciale.
Page Cinq
Séances d'hier du parlement fédéral et du Sénat.
Page Six
Royaume des femmes.
Théâtre, musique, cinéma.
Page Sept
Dernières nouvelles mondiales.
Page Huit
Fager et Jokela gagnent les 6 Jours au Stade.
Montréal vs Canadian au Forum, ce soir.
Page Neuf
Saint-François-Novier champion de la Ligue Mont-Royal.
Page Dix
Excellent rapport financier de Noranda Mines.
Production moindre pour Kirkland Lake Gold Mining.
La Canada Steamship Lines publie son état annuel.
Page Onze
Can. Calanca a amélioré sa position financière.
Assemblée annuelle de Maery-Harris Co.
Page Douze
Petites annonces classées.
Page Quatorze
La rédaction.

Il demande de vastes pouvoirs pour la réouverture des banques.

INFLATION

WASHINGTON, 9. (Presse associée). — Dans son message au Congrès, le Président Roosevelt propose la réouverture immédiate de toutes les banques solides, l'expansion de la monnaie à une réorganisation bancaire. "Je ne puis recommander trop énergiquement au Congrès la nécessité d'une action immédiate, dit-il. Il demandera au Congrès sous peu deux autres mesures qu'il considère d'une nécessité immédiate. On croit savoir dans les milieux officiels que ces mesures lui conféreront le pouvoir de comprimer radicalement les dépenses fédérales, notamment pour les anciens combattants, et de lancer un vaste programme de travaux publics, destinés à procurer de l'ouvrage aux chômeurs.

"J'ai la conviction, déclare le Président, dans un message de 500 mots, que cette loi, non seulement éliminera immédiatement tous les doutes et soupçons injustifiés à l'endroit des banques qui sont cent pour cent solides, mais marquera aussi le commencement de nouvelles relations entre les banques et le peuple de ce pays".

Voici le texte du message: "Au Sénat et à la Chambre des représentants: "Le 3 mars, les opérations bancaires ont cessé aux Etats-Unis. Inutile de répéter présentement les causes de cette faillite de nos systèmes bancaires. Qu'il suffise de dire que le gouvernement a été forcé d'intervenir pour protéger les déposants et les affaires de la nation.

"Notre première tâche est de rouvrir toutes les banques solides. C'est une mesure essentielle préliminaire à une législation subséquente dirigée contre la spéculation avec les fonds des déposants et les autres violations de la position de fidéicomis.

"Afin que le premier objectif, l'ouverture des banques pour la reprise des affaires, puisse être atteint, je demande au Congrès l'adoption immédiate d'une législation donnant à l'exécutif le contrôle sur les banques pour la protection des déposants. L'autorité d'ouvrir les banques dont on s'est déjà assuré de la situation solide et les autres banques aussi rapidement que possible; et l'autorité de réorganiser et de rouvrir les banques qui pourraient avoir besoin de réorganisation pour être rétablies sur une base solide.

"Je demande des amendements à l'acte de la réserve fédérale de façon à pouvoir à toute monnaie supplémentaire, adéquate, être émise avec les fonds des déposants et les autres violations de la position de fidéicomis.

"Je ne puis insister trop fortement auprès du Congrès sur la claire nécessité d'une action immédiate. La continuation de la strangulation des facilités bancaires est inconcevable. L'adoption de la législation proposée mettra fin à cet état de choses et j'ai confiance qu'en peu de temps elle aura pour résultat une reprise des affaires.

"De plus, c'est ma conviction que cette législation non seulement dissipera tous les doutes et soupçons injustifiés concernant les banques qui sont cent pour cent solides, mais marquera aussi le commencement de nouvelles relations entre les banques et la population de ce pays.

"Les membres du nouveau Congrès comprendront, j'en ai la certitude, la grave responsabilité qui m'incombe et qui leur incombe.

"Durant le court laps de cinq jours, il nous est impossible de formuler les mesures complètes tendant à enrayer le retour des maux antérieurs. Cependant, ceci ne devrait pas et ne doit pas justifier un délai dans l'accomplissement du premier pas.

"Sous peu, je demanderai au Congrès d'adopter deux autres mesures, que je considère comme très urgentes. Ces décisions prises, nous pourrions alors continuer à étudier un programme global de restauration nationale."

"Franklin D. Roosevelt, Malouin Blanche, neuf mars 1933."

(Suite à la page 18)

LE CONGRES EN SESSION D'URGENCE

WASHINGTON, D. — Le 7ème Congrès américain s'est réuni en séance extraordinaire à midi afin d'agir sans délai au sujet de la crise bancaire qui sévit actuellement dans tout le pays et pour permettre aux banques de rouvrir leurs portes demain. Le représentant Haines, de l'Illinois, a été nommé orateur. On a fait les préparatifs pour réferer le plus tôt possible le nouveau bill des banques au comité. Le sénateur Glass a présenté la mesure au Sénat et le whip démocrate, M. Byran de Tennessee, à la Chambre des Représentants.

MAGNANIMES

Parmi les invités à la table d'honneur, au déjeuner qui sera offert, demain par le Women's Canadian Club, à l'hôtel Mont-Royal, où un dîner littéraire aura lieu entre l'honorable V. Backville-West et son mari, l'honorable Harold Nicholson, sur "L'écrit moderne en littérature", mentionnons: l'honorable Juge Fabre-Sarver, l'honorable Marguerite Shaughnessy, M. Thomas Guérin, consul de Grèce, Mme Paul Lacoste, Mme George MacDonald, le docteur E.-M. Eberts, Mme Westcott Papineau, Mme Sydney Langlois, le docteur F.-M.-G. Johnson.



M. G. Raymond, de Québec, passe quelques jours en ville.

Mme Paul Hamel, de Québec, fait un séjour à Montréal, l'invitée de sa mère, Mme Louis Lacoste.

Le prochain déjeuner-causette, sous les auspices de la Ligue de la Jeunesse Féminine aura lieu, le mardi 14 mars, dans le salon du Prince de Galles, à l'hôtel Windsor. Le révérend Père Primas, S.J., sera l'hôte d'honneur et le conférencier.

L'honorable M. Harold Nicholson, écrivain et diplomate de Londres, fils de lord Carnock, est actuellement en ville, au Hill-Carlton, où sa femme, l'honorable V. Backville-West, viendra le rejoindre aujourd'hui.

Mlle Aileen Bettesworth, de Québec, est en ville, l'invitée de Mlle Françoise Desaulles.

M. et Mme Howard Wilson sont revenus de la Havane et de la Floride où ils ont fait leur voyage de noces. Mme Wilson était, avant son mariage, Mlle Adrienne DesBaillets.

Mme Léon-Mercier Gouin est partie pour Ottawa où elle passera quelques jours.

Le notaire J.-O. Siros, de Québec, actuellement en ville, s'est inscrit à l'hôtel Place-Viger.

M. A. Brière, de Québec, demeurant à l'hôtel Windsor pendant son séjour en ville.

Mme Arthur Côté, de Lachine, et Mlle Berthe Desaulles, de Montréal, sont revenues de la chute d'Argenteuil où elles ont fait un séjour, les invitées de M. et de Mme J.-D. Lalonde et de Mlle Marguerite Paquin.

M. Charles Matte, de Québec, s'est inscrit à l'hôtel Mont-Royal pendant son séjour en ville.

Mlle Aileen Bettesworth, de Québec, passe quelques jours en ville, l'invitée de Mlle Françoise Desaulles.

M. Henri de Nohac, de Paris, passe quelques jours à Ottawa, l'invité du ministre de France et de Mme Charles Arsène-Henry.

M. R. Talon, Jules Hébert et A. Ackermann, partent aujourd'hui pour Saint-Jean, d'où ils s'embarqueront, à bord du "Duchess of Bedford", pour un séjour de trois mois en Suisse.

M. Nicolas Arzet, de Paris, de passage à Montréal, est descendu à l'hôtel Place-Viger.

M. Maurice Forget est de retour de Québec, où il a passé quelques jours.

M. J.-A. Gouin, des Trois-Rivières, passe quelques temps en ville et s'est inscrit à l'hôtel Windsor.

Parmi les personnes qui assistent au déjeuner donné en l'honneur du Docteur Anatole Plante et de l'honorable Gordon Scott, sous les auspices de la Ligue des Droits de la Femme, samedi, le 11 mars prochain, à l'hôtel Windsor, mentionnons: Mme Charles Fremont, Mlle Winnifred Kydd, Mme M. Dumont-Lavolette, Mme Henry Joseph, Lady Forgue, M. Arthur Lager, Mme A. N. Brodeur, Mme René Lacroix, Mme Chas. Moncel, Mme C. DesBaillets, Mme Tancrède Bienvenue, Mme G. B. Gill, Mme H. Dudois, Mme B. S. Huot, Mme H. Tardif, Mlle Perron, Mme P. J. H. Drouin, Mlle Madeleine Drouin, Mme A. Skelly, Mme E. T. Samson, Mme H. Vautour, Mlle E. Mink, B. C. L., Mme T. Jodoin, Mme G. E. Labohde, Mme L. Latendresse, Mlle S. D. Walker, Mme T. Klansella, Mme J. Mahon, Mme A. G. Munch, M. et Mme Allan L. Smith, Mme Laurie Archer, M. et Mme R. B. Hutchison, Mme F. R. Clarke, Mme John Evans, Mme A. Lalonde, Mme M. A. Barbeau, Mme R. Leblond, Mme G. P. Ste-Marie, M. et Mme G. Philie, Mme W. J. McKay, Mlle Jacqueline DeRouen, Mme M.

L'honorable juge Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure, passa quelques jours à Montréal, et s'est retiré à l'hôtel Windsor.

L'honorable M. Ernest Lapointe, C.R., M.P., est arrivé hier d'Ottawa.

L'honorable sénateur C.-P. Beaubien, C.R., de Montréal, est en ce moment à Québec pour affaires professionnelles devant la Législature.

L'honorable M. Jacob Nicol, président du Conseil Législatif, reçu à dîner mardi soir, au Parlement, les membres de la Chambre Haute.

L'honorable M. A.-R. MacMaster, C.R., ancien trésorier provincial, est à Québec, pour quelques jours, pour affaires professionnelles.

Le Dr. Thomas Vien, C.R., de Montréal, est à Québec pour une partie de la semaine.

L'échevin Léon Trépanier, de Montréal, passe une couple de jours à Québec.

M. Léon-Mercier Gouin, C.R., de Montréal, passe aussi quelques jours dans notre ville.

OTTAWA.

Le gala dramatique national, section française d'Ottawa, réunissait l'élite de la population canadienne-française et française de la capitale, mardi soir, au Little Theatre. On remarquait: Mme Charles-Arsène Henry, M. Henri de Nohac, l'honorable Juge Thibault-Rinfret, le docteur Charlebois, M. A.-J. Major, M. Paul Ledois, M. Jean Genest, le bibliothécaire parlementaire Deschamps, M. Lourigny de Montigny, le révérend Père recteur de l'Université et autres.

Son Honneur le Lieutenant-gouverneur et Mme Herbert Bruce ont donné, lundi soir, un dîner en l'honneur de Son Excellence le gouverneur général.

Mlle Lola Belliveau est de retour de Montréal, où elle a assisté à un tournoi de badminton.

TOUT CANADIEN DOIT SE FAIRE UN DEVOIR DE VISITER LE PAYS

Le renferme des beautés scéniques comparables à celles des autres contrées. — La Colombie Britannique.

Les membres du Club de Publicité, qui assistaient hier midi, au lunch hebdomadaire de cette organisation, à l'hôtel Mont-Royal, ont eu l'avantage de visiter par l'usage une des provinces les plus pittoresques du Dominion, la Colombie Britannique, grâce à la courtoisie de M. J. M. Humphrey, ministre de l'Intérieur, qui a permis à tous les Canadiens de visiter ce pays sans avoir à payer de frais de voyage, car nous ne manquons pas d'endroits scéniques qui peuvent rivaliser avec ceux de n'importe quel autre pays. Les Provinces Maritimes ont leur charme particulier, dit-il, de même pour les provinces de Québec et d'Ontario.

La Colombie Britannique, dit M. Humphrey, est la seconde plus grande province du Canada; elle est riche en matières forestières, en mines, etc. Dans les vallées surplombées par les pics enneigés, une végétation luxuriante s'offre aux regards charmés des visiteurs.

M. W. J. C. Sutton présidait.

UN AVOCAT SUGGÈRE DE SIMPLIFIER LES PROCÉDURES CIVILES

"Il devrait être plus facile de percevoir une dette que de faire perdre un homme", dit M. R. L. Calder.

Déclarant que des villes ruinées et des coeurs brisés étaient le résultat d'une procédure civile trop compliquée, M. R. L. Calder, C.R., parlant hier soir, au dîner du Canadian Credit Institute à l'hôtel Queen's, a traité de la technique légale et de ses techniques.

M. Calder souligna en particulier les points suivants: A son dire la procédure civile devrait être aussi simple que la procédure criminelle anglaise. Il ajouta cependant qu'une nouvelle refonte du code était nécessaire, la dernière refonte ayant eu lieu en 1902.

M. Calder passa alors en revue toute la série des procédures propres à retarder un procès. Il termina en disant qu'une fois le jugement rendu on pouvait en empêcher son exécution par de nouvelles procédures, même sans en appeler à la Cour d'Appel.

WINNIPEG. — Une tempête de neige faisait rage hier, dans toute la province du Manitoba. Les routes sont impraticables en plusieurs endroits et les communications interrompues.

Comment les peuples peuvent s'améliorer

Reflexions d'actualité en marge de l'assemblée patriotique des Jeunes Canada. — C'est dans les heures sombres que s'affirment les caractères bien trempés. — Nécessité d'une solide éducation pour nos enfants.

(Ecrit spécialement pour "La Patrie").

Vraiment cette séance de réflexion nationale que nous a procurée les Jeunes-Canada leur mérite des félicitations qu'il me fait plaisir de leur offrir ici, ajoutant mon humble et bien cordial témoignage d'appréciation à ceux déjà nombreux, qu'ils ont reçus. Que des jeunes entrent dans la vie avec le désir de l'améliorer avant même de l'avoir connue, c'est donc une forte présomption qu'ils ont écouté les réflexions et les conseils de personnes avisées, qui leur ont fait voir les écueils à éviter et la direction à prendre; c'est donc une belle promesse d'avenir, et souhaitons sincèrement que l'enthousiasme des débuts se stabilise par une action régulière et soutenue; de la persévérance que l'on met à faire valoir une idée saine, dépend en grande partie son succès.

Il ne devrait pas y avoir de fausse honte à dire même publiquement que l'on veut s'améliorer; car les peuples, comme les individus, peuvent certainement devenir mieux et meilleurs, s'ils le veulent. Comme on l'a si bien dit à cette séance, savoir vouloir c'est bien le commencement de toute action, et agir en connaissance de cause est indispensable pour savoir où nous allons. En ce moment, l'univers entier cherche à se ressaisir et hésite souvent faute de principes solides sur lesquels s'appuyer. Quelle position prendrons-nous comme race devant la situation présente, si difficile, si dure même? C'est dans les heures sombres que l'on voit s'affirmer la noblesse des vrais caractères, et que ressortent les vraies valeurs. On sent aussi que pour ne pas sombrer il faut s'unir, serrer les rangs, faire sa part sans prétention, mais généreusement; c'est l'effort collectif qui fait la force d'une race.

Une autre pensée que l'on a développée, et elle est si vraie, c'est que l'éducation est d'abord la première chose à considérer, l'instruction vient ensuite nécessairement, mais en deuxième lieu; car l'instruction, même supérieure, ne donnera son plein rendement que si elle s'appuie sur une bonne éducation. Cette éducation première, ce sont les mères de famille qui la donnent et comment penser qu'une femme pourra former le caractère de ses enfants si elle n'est pas formée elle-même? Pour avoir une race forte, il faut, avec le même souci, former également le caractère de nos filles et celui de nos garçons; il n'est pas possible de faire l'un sans l'autre. Développer la personnalité est un acte national, et cela ne peut pas dire faire perdre aux individus leur conscience; bien au contraire, et dans cette catholique province, il devrait être relativement facile de nous adapter à un modernisme de bon aloi qui, appuyé sur les principes de notre religion, ne pourrait pas faire fausse route. Si nous étions des catholiques mieux renseignés, et que nous vivions suivant nos convictions, nous retrouverions, adaptées à notre vie moderne la même force de caractère qui est la gloire de nos ancêtres, et qui était simplement leur foi en Dieu.

THAIS LACOSTE-FREMONT.

UN EMPLOI NOUVEAU POUR L'ELECTRICITE

Un système de bouillotte particulièrement moderne vient d'être installé à Sainte-Justine.

L'installation de bouillottes électriques par la Canadian Car & Foundry Co., aux usines de Turco et par l'hôpital Sainte-Justine a donné lieu à une innovation dans l'industrie électrique.

Le système de bouillottes électriques employé à Sainte-Justine est un système moderne qui utilise une énergie électrique générale moindre "off-peak", ce qui constitue un grand pas vers l'utilisation complète des ressources électriques de Montréal.

En expliquant les avantages de cette utilisation pendant les heures de pointe, W. P. O'Brien, généraliste de l'usine, a dit que toutes les usines devraient se faire un devoir de visiter leur propre pays d'abord, car nous ne manquons pas d'endroits scéniques qui peuvent rivaliser avec ceux de n'importe quel autre pays.

La Colombie Britannique, dit M. Humphrey, est la seconde plus grande province du Canada; elle est riche en matières forestières, en mines, etc. Dans les vallées surplombées par les pics enneigés, une végétation luxuriante s'offre aux regards charmés des visiteurs.

M. W. J. C. Sutton présidait.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingley sont dans l'ingé-mermé. Pour les États-Unis, les patrons sont redessinés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Un tweed de laine gris a servi à la confection de cette robe. Un couple de sole uni ou imprimé pourra également être employé avec avantage.

Ce modèle 3432 peut être obtenu dans les grandeur 14, 16, 18 et 20 ans et 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrite lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.

AU COUVRE DE MARIE-REPARATRICE

Retraites formées au Couvent de Marie Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Montréal.

Mars, 18 au 26 — Jeunes filles, Mars, 20 au 2 avril — Jeunes filles, Mai, 18 au 21 — Jeunes filles.

TROIS-RIVIERES
865, St-Charles

Mars, 23 au 26 — Dames, Avril, 6 au 9 — Jeunes filles, Avril, 27 au 30 — Jeunes filles.

A l'Académie Saint-Urbain

A raison d'un accident survenu à M. L.-H. Fillard, p.s.a., chapelain de l'Académie S. Urbain, la messe qui devait être dite samedi matin, sera remise à une date ultérieure.

Le théâtre amateur au Gesù

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle du Gesù, rue Bleury, la première épreuve montréalaise du théâtre amateur.

L'Association du Bien-Être de la Jeunesse a bien voulu prendre sous son patronage cette manifestation, qui constituera une des éliminatoires en vue du grand concours national entre les troupes d'amateurs du Canada pour le trophée de Lord Besborough. Actuellement environ 8 troupes se sont inscrites. On sura l'avantage de voir en présence des Anciens du Gesù, les Anciens du Collège de Montréal et le Montreal Repertory Theatre, (Section française).

Les pièces à l'affiche seront les suivantes: "Une affaire d'Or" (1er acte), de Marcel Gerbidon; "Vient de Paraitre" (1er acte), de Bourdier; et "Maitres et Laoués", de Léopold Houllé.

Le public ne devra pas manquer d'encourager cette heureuse initiative du théâtre d'amateurs, et se rendre compte de la valeur des interprètes, de leur sincérité et de leur bel entraînement.

Ces jours derniers ont eu lieu les élections du club libéral des Femmes de Saint-Jacques. Mme Grand De Rouen, organisatrice des clubs libéraux, occupa le fauteuil. Fut élue présidente,

Mme F. Lacroix, remplaçant Mme J.-K. Lespérance; 1ère vice-présidente, Mme E.-E. Desblens; 2e vice-présidente, Mme Tancrède Jodouin; secrétaire, Mme A.-E. Molan; assistantes, secrétaire, Mme J.-N. Caron; trésorière, Mlle Marie Savoie; conseillères, Mmes J. Méthot, Roméo Latrelle, J. Turcot, M. Savoie.

La prochaine réunion aura lieu lundi, au Club de Réforme.

Les cas de mortalité dans la classe industrielle

Pendant le mois de janvier de cette année, la moyenne de la mortalité parmi la classe industrielle au Canada, a été plus élevée que pendant le mois de janvier 1932. On attribue particulièrement cette augmentation au grand nombre de décès, qui ont été causés par l'influenza. D'autres causes importantes y ont également contribué, dit le bureau de la Statistique de la Metropolitan Life, soit les maladies de cœur, la pneumonie et l'hémorragie cérébrale. A l'exception de la diphtérie, toutes les maladies contagieuses de l'enfance ont aussi connu une augmentation pendant le mois de janvier 1933 causée par la tuberculose de la gorge et des pommons, a été plus élevé que pendant la période correspondante de 1932.

En janvier 1932 la mortalité causée par l'influenza a été de 18.5 par 100,000, et en janvier 1933, elle a été de 107.1 par

100,000; l'hémorragie cérébrale 43.5 en janvier 1932 et 59.4 en janvier 1933; les maladies du cœur, 35.4 par 100,000 en janvier 1932, et 110.3 en janvier 1933; la tuberculose des voies respiratoires, 63.6 par 100,000 en janvier 1932, et 68.9 par 100,000 en janvier 1933; la pneumonie, 65.9 en janvier 1932, et 80.6 par 100,000 en janvier 1933; la diphtérie, 14.4 par 100,000 en janvier 1932, et 5.3 en janvier 1933.

LA NEICE, MANNE DES SANS-TRAVAIL

A la suite de la tempête d'hier, en effet, 500 hommes travaillaient au débarrasement des trottoirs et il y avait 45 chartrues pour les rues. Aujourd'hui, la température est plus douce et il se peut que la ville ne soit pas obligée de charroyer la neige qui a été accumulée près des trottoirs.

Arrêtez la Toux Rapidement de cette Façon

Frictions Vicks sur la poitrine et la gorge; appliquez librement.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

TAIT-FAVREAU

SPECIALISTES OPTOMETRISTES — OPTICIENS LICENCIÉS

REVELATION DANS LES PRIX: VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI

Bureau Principal: 265, rue Ste-Catherine Est. Téléphone: 141. L.A. 4703. La plus grande institution du genre au Canada.

Bureau: 6800, rue St-Hubert. Téléphone: 761. 140, 6278.

MAGASINS EM STORES

ORGANISATION 100% CANADIENNE D'ÉPICIERIS (467) INDEPENDANTS.

Spéciaux de Jeudi Vendredi et Samedi

Confitures aux fraises pot 40 oz. **.25**

DATTES Hallowe, à la pesée 3 lbs. **.19**

FRAISES dans le sirop boîte No 2. **.19**

SAVON de toilette Lux 3 toilette. **.19**

CATSUP aux tomates Raymond, absolument pur, tout 14 oz, 2 pour. **.29**

BRASSO polisseur à métaux boîte No 6. **.23**

CAFÉ Maurice, boîte 1 lb. **.37**

FROMAGE doux canadien, lb. **.15**

BISCUITS Weston's toasted wheat krips, Un casse-tête gratis avec chaque paquet **.23**

FARINE sarrasin 8 lbs. **.10**

Blé-d'Inde AYLMER, DE CHOIX BTE NO 2 3 PR. **.27**

Moutarde .09

PREPAREE CROSSE & BLACKWELL GARANTIE PURE POT 9 OZ.

Sardines, 2 BTES .25

MILLIONNAIRES: PETITS POISSONS DANS L'HUILE D'OLIVE PURE

Soupe 3 BTES .23

AU POULET CLARK

SAUMON Clover Leaf rouge sockeye Bte 1/4 lb. Bte 1 lb. **.17 .33**

SAUMON Celine marque Eagle bte 1/4 lb. 2 pour **.25**

HOMARD bte 1/4 lb. 2 pour **.25**

Nettoyeur A casseroles S.O.S. Bte 4 pads Bte 8 pads **.14 .23**

Choucroute Libby, boîte **.10**

MIEL blanc pur chaud, 5 lbs. **.49**

SAVON P. & G. Napha blanc 6 marc. **.19**

BEURRE de pataches baril 16 oz. **.15**

Moutarde .09

PREPAREE CROSSE & BLACKWELL GARANTIE PURE POT 9 OZ.

Sardines, 2 BTES .25

MILLIONNAIRES: PETITS POISSONS DANS L'HUILE D'OLIVE PURE

Soupe 3 BTES .23

AU POULET CLARK

SAUMON Clover Leaf rouge sockeye Bte 1/4 lb. Bte 1 lb. **.17 .33**

SAUMON Celine marque Eagle bte 1/4 lb. 2 pour **.25**

HOMARD bte 1/4 lb. 2 pour **.25**

Nettoyeur A casseroles S.O.S. Bte 4 pads Bte 8 pads **.14 .23**

Choucroute Libby, boîte **.10**

MIEL blanc pur chaud, 5 lbs. **.49**

SAVON P. & G. Napha blanc 6 marc. **.19**

BEURRE de pataches baril 16 oz. **.15**

pour obtenir un Fromage Cottage Délicieux Appelez

Walnut 3381

ELMHURST

ELMHURST DAIRY LIMITED, MONTREAL

DISTRIBUTEURS DU SUNRISE YOGHOURT

"Une compagnie canadienne possédée et administrée par des Canadiens"

3432

SAVON P. & G. Napha blanc 6 marc. **.19**

BEURRE de pataches baril 16 oz. **.15**

Nettoyeur A casseroles S.O.S. Bte 4 pads Bte 8 pads **.14 .23**

Choucroute Libby, boîte **.10**

MIEL blanc pur chaud, 5 lbs. **.49**

SAUMON Clover Leaf rouge sockeye Bte 1/4 lb. Bte 1 lb. **.17 .33**

SAUMON Celine marque Eagle bte 1/4 lb. 2 pour **.25**

HOMARD bte 1/4 lb. 2 pour **.25**

LE DOCTEUR H. FAUTEUX EST DECÉDÉ

A l'institut des sourdes-muettes, ce matin. — Le défunt était le père du docteur Gaspard Fauteux, député.

Le docteur Honoré Fauteux, chirurgien dentiste réputé, qui s'était retiré à l'institut des sourdes-muettes, 3753, rue Saint-Denis, depuis la mort de son épouse, est décédé subitement à neuf heures ce matin. Agé de 62 ans, à cette institution.

Sa mort plonge dans un profond deuil la profession de l'art dentaire où il comptait de nom-



Le docteur Honoré Fauteux, décédé ce matin à l'institut des sourdes-muettes.

breux amis. Sa réputation d'excellent praticien était reconnue de tous.

Le docteur Fauteux naquit à Montréal où il fit ses études primaires. Il gradua par la suite aux universités d'Ottawa et de Boston, et pratiqua l'art dentaire à Saint-Hyacinthe, Beauveville, et de 1927 à 1932 à Montréal.

Son épouse, née Héra Mercier, fille de feu l'honorable M. Honoré Mercier, ex-premier ministre, décéda le 5 janvier 1932.

Pertout en 1932, le défunt laisse la trace d'un homme digne et noble d'un grand cœur, et d'un philanthrope.

En 1897, il épousait Mlle Mercier. Sa mort plonge dans le deuil des membres éminents de la chirurgie dentaire, de la médecine et du barreau. Il laisse une fille, Héra, et quatre fils: le docteur Jacques Fauteux, chirurgien en chef de l'hôpital Général de Verdun, le docteur Gaspard Fauteux, dentiste, et membre de l'Assemblée législative provinciale pour le comté de Sainte-Marie, le docteur Aimé Fauteux, dentiste et Me Gérard Fauteux, C.R., substitut du procureur général.

Il laisse encore ses petits-fils Jacques, Pierre, Roger, Paul et Michel et ses petites-filles Hugues et Madeleine.

Le docteur Honoré Fauteux était le beau-frère de feu sir Lomer Gouin, de l'honorable M. Honoré Mercier, ministre du cabinet provincial, et de feu M. Paul Mercier, ingénieur de la cité de Montréal.

Il laisse aussi ses neveux, M. Léon-Mercier-Dubin, C.R., M. Paul Gouin, avocat, M. Marcel LaRue, N.P., et M. l'abbé Alexandre Lathue.

La dépouille mortelle est exposée dans la chambre mortuaire de l'institut des Sourdes-Muettes, et ses funérailles auront lieu samedi matin, en la chapelle de l'institution.

À la famille en deuil, "La Patrie" présente l'expression de ses sincères condoléances.

M. ARMAND VINCENT A L'HOPITAL VICTORIA

Ainsi qu'une autre des personnes blessées dans l'accident de Kinderhook.

M. Armand Vincent, légèrement blessé dans un accident d'auto survenu mardi soir à Kinderhook, New-York, est arrivé à Montréal par la gare Windsor, à 8 heures ce matin. Il fut immédiatement transporté au Ross Memorial de l'hôpital Royal Victoria, où l'on déclare qu'il est très faible et souffre de vives douleurs à l'estomac et au bras droit.

Seule sa sœur a été admise dans la chambre du malade. Quant aux deux compagnes de M. Vincent l'une a pu rentrer chez elle, tandis que l'autre est allée à l'hôpital Victoria. Son état n'est pas grave, cependant. Elle doit quitter l'hôpital cet après-midi.

ENQUETE AJOURNEE

Kinderhook, N.-Y., 8 mars. — Le cadavre de Mme Mary Phillips, 45 ans, tuée dans un accident d'auto, mardi soir, est parti pour Montréal ce matin, après que le coroner James Manyan eut ajourné l'enquête sur la collision.

MM. Dupuis et Taillefer prêts à seconder la motion

La motion, que l'échevin Trépanier veut proposer à la prochaine séance du conseil, lundi, pour raccourcir le présent terme des élections de cinq mois, ne manquera pas d'être secondée par MM. Dupuis et Taillefer, les échevins Dupuis et Taillefer, qui non seulement ont dit qu'ils étaient prêts à seconder la motion, mais qu'ils voulaient que leurs noms apparaissent comme seconds de la motion, que l'échevin Fillon la seconde ou non. On sait qu'hier, le représentant du quartier Saint-Eduard, a dit qu'il était prêt à appuyer la motion du leader du conseil, motion qui aurait pour effet d'amener la charte afin que les élections aient lieu en novembre, cette année, au lieu d'avril 1934. On se souvient également que le comité des bills privés a refusé de prolonger le terme actuel des élections jusqu'à novembre 1934. C'est à la suite de ce refus que M. Trépanier a annoncé son intention de proposer une motion demandant que les élections aient lieu en novembre, cette année.

UN GRAND EVENEMENT LITTERAIRE ANNUEL QUI A LIEU CE SOIR

Les gagnants des prix "d'action intellectuelle", seront proclamés. — Conférence de l'honorable M. Maurice Dupré.

La proclamation des lauréats du concours des prix d'action intellectuelle aura lieu ce soir d'une manière solennelle. Des prix de cent dollars seront présentés aux gagnants. Une conférence de l'honorable M. Maurice Dupré, sera donnée à l'heure actuelle: "Nos Problèmes", sera donnée par l'honorable Maurice Dupré, solliciteur général du Canada.

Le R. P. Louis Lalonde, S.J., aumônier général de l'Association catholique des Voyageurs, littéraires et conférenciers bien connus, occupera le fauteuil de président d'honneur.

Un programme artistique intéressant avec le concours de M. Bernard Vinet et de Mlle Jeanne Servière, saura captiver intellectuellement, artistes et dilettantes.

Que l'élite intellectuelle se rende donc ce soir à la Païestra Nationale si elle veut être témoin d'une soirée unique.

On pourra se procurer des billets au théâtre de la Païestra, ce soir, à 8 h. 30.

UN TERME DE PRISON DONT ON PARLA TROP

Un cultivateur intente une action en diffamation. — Observations du juge Green-shields.

"Ce semble plutôt un compliment d'être arrêté et d'aller en prison pour la violation de la loi des liqueurs de Québec", déclara hier, le juge en chef Green-shields, en renvoyant une action en diffamation prise par un cultivateur contre un autre fermier, qui avait appelé sans tact que le premier avait purgé un terme de prison pour violation de la loi des liqueurs. Comme les deux parties avaient également parlé, le juge leur fit payer leurs propres frais.

Un groupe de cultivateurs étaient réunis dans un étal de boucher près de La Prairie et B. Litch rappela de quelque façon le fait que S. Saint-James avait fait deux mois de prison pour avoir violé la loi des liqueurs. On ne sait pas à juste titre qui fut le chef Green-shields fit remarquer qu'en d'autres occasions, Saint-James avait donné la plus grande publicité au fait qu'il avait été en prison et s'en était même vanté. Il déclara donc qu'il n'avait pas de diffamation et renvoya l'action, chaque partie étant cependant condamnée à payer ses frais.

La version du demandeur est la suivante. Litch aurait dit que le Saint-James dont il est question était plus maigre qu'un cultivateur du même nom, parce qu'il avait fait deux mois de prison.

Rendu à l'audience par le chef Green-shields fit remarquer qu'en d'autres occasions, Saint-James avait donné la plus grande publicité au fait qu'il avait été en prison et s'en était même vanté. Il déclara donc qu'il n'avait pas de diffamation et renvoya l'action, chaque partie étant cependant condamnée à payer ses frais.

Feu Madame Urgel Racine

Nous apprenons le décès de Mme Urgel Racine, née Lamogère (Exilée), survenue hier, à sa demeure, à Ste-Anne des Plaines, à l'âge de 70 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, M. Urgel Racine; ses quatre fils, MM. Damase, Charles Jean, Maurice, cultivateurs à Ste-Anne des Plaines; et ses quatre filles, Mmes Louise, Marie-Anne, Thérèse, et Marie. Elle laisse aussi ses petits-fils, MM. Joseph, Louis, et Maurice, et ses petites-filles, Mmes Louise, Marie-Anne, Thérèse, et Marie. Elle laisse aussi ses petits-fils, MM. Joseph, Louis, et Maurice, et ses petites-filles, Mmes Louise, Marie-Anne, Thérèse, et Marie.

L'enquête Langevin ajournée au 14 mars

Par suite de la mort soudaine du docteur H. Omer Fauteux, père de Me Gérard Fauteux, procureur de la Couronne, ce matin, l'enquête préliminaire d'Armand Langevin, accusé de meurtre de son père, a été de nouveau ajournée cet avant-midi par le juge Lacros. Le juge a cependant fixé l'enquête préliminaire pour le 14 mars.

On se souvient que M. Langevin fut assassiné à Sainte-Genève de Pierrefonds le 15 janvier dernier.

LE Dr T. PARIZEAU DONNE SA DEMISSION COMME SURINTENDANT

Il sera remplacé à l'institut du Radium par le docteur Louis de Lotbinière-Harwood. — Cos rumeurs de démantèlement.

M. le docteur Louis de Lotbinière-Harwood, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et président du bureau des directeurs de l'Hôpital Notre-Dame, vient d'être nommé surintendant de l'institut du Radium de la province de Québec, en remplacement du docteur Téléphore L'Isleau, vice-doyen et directeur des études de la Faculté de médecine, démissionnaire. M. le docteur Parizeau, dans une lettre adressée aux autorités compétentes, a offert sa démission pour cause de maladie.

M. le docteur J.-Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du Radium, nous a confirmé la nouvelle. Le chef des surintendants, a-t-il dit, en substance, consiste à voir à l'administration de l'institut. Ce dernier se développe chaque jour davantage. Les malades y sont en très grand nombre. L'ancien hôtel de ville de Maisonneuve est même devenu trop étroit. Il a fallu récemment louer plusieurs maisons avoisinantes.

Interrogé au sujet de la rumeur persistante de démantèlement de l'Institut du Radium dans un autre local, M. le docteur Gendreau s'est contenté de dire qu'il attendait les événements. Pour le moment, il n'a rien à dire.

On sait que l'Institut du Radium, installé temporairement depuis 1926 à l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve, propriété du gouvernement fédéral, recueille chaque année en mai l'avis de démantèlement. Mais, chaque année, aussi, on finissait par s'arranger. Il se peut que ce soit encore la même chose cette année. L'endroit trop étroit pour l'installation de l'Institut du Radium est l'hôpital universitaire de la Montagne. Les autorités universitaires y avaient, du reste, pourvu dans les plans.

Ceux qui ont déjà visité l'hôpital universitaire non entièrement terminé, du moins quant à l'intérieur, ont dû voir le bloc de béton destiné à recevoir l'appareil de 1,200,000 watts pour le traitement des cancers. Ces gros appareils nécessitent un local spécial par suite du danger de leur fonctionnement.

Il est sans doute entendu qu'un jour ou l'autre l'Institut du Radium pourra occuper l'hôpital universitaire de la Montagne. En attendant, deux choses sont possibles: occuper encore pendant quelque temps l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve ou démanteler ailleurs, si le gouvernement fédéral reprend immédiatement son immeuble. Dans ce dernier cas, on louerait un immeuble qui pourrait être aussi bien l'ancien local de l'Institut Bruchési sur la rue Adam que l'hôpital Saint-Paul. A vrai dire, il n'y a rien de décidé, du moins la laïe, voir la réponse du directeur de l'Institut déclarant qu'on attendait les événements. L'immeuble qu'on aurait choisi alors ne serait que temporaire, si l'Université vient un jour à prendre possession effective de l'immeuble de la Montagne. L'Institut du Radium, actuellement installé à tout jamais, conservait jusqu'à présent une clinique de dépistage à Maisonneuve; elle en établirait même d'autres dans les autres centres de la Vgile, selon le désir du Gouvernement. Ces cliniques pourraient correspondre aux unités sanitaires à établir dans la ville de Montréal.

On m'a dit, continue-t-il, qu'au cours d'une assemblée tenue au marché Saint-Jacques, plusieurs des personnes présentes s'écrièrent à l'issue de la réunion: "Allons attaquer l'église Saint-Jacques".

"Au refuge de la rue CMÉ, entre autres, qui veulent renverser la société.

"Quant à l'incendie de Saint-Jacques, en particulier, je n'en connais rien si ce ne sont que des rumeurs. Mais soyez assurés que les communistes à Montréal préparent un véritable coup d'Etat".

PREMIER TEMOIN
M. Joseph Édouard Lortie, marquisier en charge de la paroisse Saint-Jacques, domicilié à 1614, rue Saint-Christophe, fut le premier témoin. Il était dans la nef du temple, le soir de l'incendie, et vit deux jeunes gens s'éloigner. L'un d'eux se nomme Emile Trudeau et demeure à 565, est, rue Dorchester.

MM. Ephrem Desroches, 1201, rue Notre-Dame de Lourdes et Irénée Desjardins, 1626, rue Saint-Hubert, tous deux badauds, vinrent aussi déposer.

Le sergent détective Trofé Le-brun avait un autre témoin à faire entendre. A sa demande, toutefois, le commissaire Massicotte réserva l'audition de ce témoin pour la réouverture de l'enquête, qui a lieu dans quelques jours.

Le commissaire Massicotte adressera une lettre aux marquisiers de Saint-Jacques, leur demandant de redoubler de surveillance, et de protéger le plus possible ce magnifique temple, contre tout danger d'incendie.

TROIS ENFANTS ET UN ADULTE SONT BLESSES

Deux dans des accidents de ski, et les autres par des véhicules.

En pratiquant le ski sur la montagne, hier soir, Hyman Bloom, 15 ans, 4381, rue Saint-Urbain, tomba, se fracturant plusieurs côtes dans sa chute. Il fut transporté à l'hôpital Royal Victoria, dans un état peu grave.

AUX CITOYENS DE MONTRÉAL

Le bill de la cité de Montréal, qui est actuellement à l'étude par le comité des bills de la Législature contenait entre autres amendements à la charte, une clause décrétant la prolongation du terme échevinal actuel et la fixation des élections municipales à une nouvelle date: le 1er lundi de novembre au lieu du premier lundi d'avril.

Pour justifier cette nouvelle politique, nos administrateurs municipaux déclaraient que dorénavant le budget municipal devra être présenté le 1er mai, ainsi qu'en a décidé le conseil, et que de ce chef une nouvelle date pour la tenue des élections devait être déterminée.

M. Taschereau a reçu des protestations véhémentes à ce sujet et a fait biffer cette clause du bill. Mais il n'est pas dit que la clause ne sera pas inscrite de nouveau. En effet, le leader du conseil, M. l'échevin Léon Trépanier vient d'annoncer son intention de proposer au comité des bills que le terme échevinal actuel soit non pas PRO-LONGE, mais DIMINUE de six mois.

Certains gens se demandent si ce n'est pas là une manière détournée de remettre dans le bill la clause déjà biffée (car la loi veut qu'il y ait une raison valable pour que soit réintroduite dans un bill une clause préalablement biffée) et de reprendre la discussion sur ce sujet lors de l'étude du bill au comité, non de la Législature, mais du Conseil Législatif. La clause si elle était approuvée par le Conseil Législatif reviendrait devant la Législature et aurait cette fois peut-être un sort plus heureux.

Quoiqu'il en soit, il est des gens qui croient que la Législature ne devrait pas décréter une prolongation du terme échevinal actuel, sans consulter le peuple par voie de référendum et qui approuvent à ce sujet l'attitude prise par l'honorable M. Taschereau. A ceux-là nous allons fournir une occasion de faire connaître leur avis sur le sujet en publiant quelques jours le bulletin suivant qu'ils pourront faire parvenir aux membres de la Législature, après l'avoir signé.

A M. le président et à MM. les membres de la Législature Provinciale.

Je, soussigné, déclare approuver hautement l'attitude du premier ministre, l'honorable M. Taschereau, qui s'est opposé à la prolongation du terme échevinal actuel dans Montréal, parce que le désir n'en a été exprimé que par les intéressés, sans consultation préalable par voie de référendum.

Nom

Adresse

Quartier

Un sensationnel témoignage à la Commission des incendies

Au cours d'une assemblée tenue au marché Saint-Jacques, certains individus auraient crié: "Allons attaquer l'église Saint-Jacques". — Un témoin dit que les communistes préparent un coup d'Etat à Montréal et menacent d'incendier nos édifices publics.

Lors de l'ouverture de l'enquête sur l'incendie qui s'est déclaré lundi soir, vers huit heures, dans une armoire du vestibule de l'église Saint-Jacques, rue Sainte-Catherine, hier après-midi devant la Commission des incendies, présidée par M. Emile Massicotte, N.P., un témoin, dont, à la demande des détectives, nous faisons le nom, a déclaré que "tous les refuges de la cité hétérogène des gens à tendances communistes, et qu'ils fomentaient une sorte de complot dans le but de détruire quelque important édifice, comme l'hôtel de ville, par exemple".

"On m'a dit, continue-t-il, qu'au cours d'une assemblée tenue au marché Saint-Jacques, plusieurs des personnes présentes s'écrièrent à l'issue de la réunion: "Allons attaquer l'église Saint-Jacques".

"Au refuge de la rue CMÉ, entre autres, qui veulent renverser la société.

"Quant à l'incendie de Saint-Jacques, en particulier, je n'en connais rien si ce ne sont que des rumeurs. Mais soyez assurés que les communistes à Montréal préparent un véritable coup d'Etat".

PREMIER TEMOIN
M. Joseph Édouard Lortie, marquisier en charge de la paroisse Saint-Jacques, domicilié à 1614, rue Saint-Christophe, fut le premier témoin. Il était dans la nef du temple, le soir de l'incendie, et vit deux jeunes gens s'éloigner. L'un d'eux se nomme Emile Trudeau et demeure à 565, est, rue Dorchester.

MM. Ephrem Desroches, 1201, rue Notre-Dame de Lourdes et Irénée Desjardins, 1626, rue Saint-Hubert, tous deux badauds, vinrent aussi déposer.

Le sergent détective Trofé Le-brun avait un autre témoin à faire entendre. A sa demande, toutefois, le commissaire Massicotte réserva l'audition de ce témoin pour la réouverture de l'enquête, qui a lieu dans quelques jours.

Le commissaire Massicotte adressera une lettre aux marquisiers de Saint-Jacques, leur demandant de redoubler de surveillance, et de protéger le plus possible ce magnifique temple, contre tout danger d'incendie.

LE CHAUFFEUR DE TAXI VICTIME DE BANDITS

Après avoir promené deux passagers de 8 heures à 9 h. ce matin, un chauffeur de taxi, Aimé Héto, 32 ans, 451, avenue Viger, fut attaqué par deux individus qui le passèrent sur la rue Courcelle peu après 9 heures. Le chauffeur a déclaré à la police avoir été engagé par les deux étrangers pour les conduire à Joliette cette nuit, mais qu'il lui fut impossible de se rendre à cet endroit.

Il revint à Montréal et, soudain les occupants de son taxi l'auraient menacé avec un revolver pour lui enlever \$27 qu'il avait dans ses goussets.

MAUVAIS PARTI FAIT A UN ETUDIANT DU MCGILL

S'il en est un qui se rappellera sa vie d'étudiant c'est bien Ernest Crown de l'Université McGill. Il recevait hier un appel téléphonique, lui demandant de se rendre en face de son appartement où l'attendait une automobile. Crown avait affaire à des amis, il sortit, mais fut conduit aussitôt au stade Molson où on le ligota, on lui coupa les cheveux et on lui barbouilla la figure d'encre rouge.

D'après Crown lui-même, ceux qui lui ont fait ce mauvais parti sont des étudiants qui l'ont accusé de diriger un magazine jaune, "The Black Sheep", publié en marge du "McGill Daily".

Un père qui est l'héritier de son fils, mais qui a renoncé à sa succession, peut-il être tenu responsable d'un accident d'automobile au cours duquel son fils trouva la mort, tandis que trois autres personnes furent gravement blessées. Tel est le point de droit que le juge en chef Green-shields, sera appelé à décider dans une cause qui a pris en délibéré, cet avant-midi, en Cour Supérieure.

Le 16 août 1931, James Mitchell Birex s'en allait en automobile sur la route Montréal-Québec, quand, tout à coup, sa voiture capota près de Saint-Basile. Mitchell Birex qui était au volant fut tué, tandis que Helen Esther Morgan, Augustine Bergeron et Jos. McEachran qui se trouvaient dans la voiture furent gravement blessés.

A la suite de cet accident, les trois blessés prirent des poursuites contre Geo. E. Birex, père de James Mitchell Birex, parce que ce dernier était l'héritier du son fils. Ils alléguèrent que l'accident était dû à la négligence du défunt qui aurait tourné une courbe à une vitesse excessive. Helen Esther Morgan réclame \$1,910; Augustine Bergeron, \$2,200 et Jos. McEachran, \$2,777.

Ce matin, en Cour Supérieure, devant le juge en chef Green-shields, le défendeur Geo. E. Birex a produit une renonciation à la succession de son fils. Le juge en chef a pris l'affaire en délibéré et décidera, si oui ou non l'acte de renonciation est valide. Si la renonciation est considérée comme valide des trois actions prises contre Birex tomberont automatiquement.

LA DEFENSE COMPTE TERMINER SA PREUVE DES GET APRES-MIDI

Un agent des douanes déclare que Constantin déconça l'arrivée d'un septième wagon à la voie d'évitement de Albany Oil & Gas Co.

A la reprise du procès de J.-Alban Constantin et Eugène Constantin, respectivement président et vice-président de la Albany Oil & Gas Co., qui sont accusés d'avoir fraudé le gouvernement fédéral d'une somme d'environ \$300,000 pour droits de douane, il a été déclaré par le témoin Albert Dufresne, du service préventif des douanes, que les Constantin louaient leur voie d'évitement à Edward S. Burke à raison de \$10 le wagon. Dufresne qui eut une conversation avec Constantin au sujet d'un septième wagon arrivé sur la voie d'évitement de la compagnie, a dit que J.-A. Constantin s'était déclaré le détenteur dans l'affaire.

L'accusé J.-A. Constantin avait écrit à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke. Ce wagon fut saisi par les autorités douanières et c'est ensuite que Constantin aurait dénoncé l'arrivée d'un septième wagon, contenant 80 barils d'huile venant de la Crown Central Petroleum Co et consignés à Edward S. Burke, de Newark, N.J., relativement à la location de la voie d'évitement, mais il n'eut pas de réponse. M. Houle produisit un avis de consignation relativement à l'expédition d'un sixième wagon contenant 8

LE DEBAT SUR LE BILL DES CHEMINS DE FER CONTINUE

Plusieurs intéressants discours. — Le bill rencontre peu d'opposition. — L'honorable M. Stevens fait une mise au point. — La monnaie bilingue.

OTTAWA, 8. — (Du correspondant de "La Patrie"). — La courbe de l'actualité à la Chambre a été consacrée, tel que prévu, à la suite de la discussion sur le bill des chemins de fer, pourvoyant à la coopération entre les Chemins de fer Nationaux et le réseau ferroviaire du Pacifique Canadien.

Le discours le plus intéressant de l'après-midi, au point de vue de la province de Québec, a été celui de M. Paul Mercier, député de Saint-Henri. Quoique ses remarques n'aient pas eu le don d'attirer d'une façon toute spéciale l'attention de la Chambre, M. Mercier s'est contenté en effet de critiquer certains aspects du bill, tout en se déclarant en faveur de la mesure.

Le début de la séance, la Chambre a entendu une très intéressante déclaration de l'honorable Alfred Duranville, ministre de la Marine au sujet de la Conférence de la Radio tenue à Montréal l'autisme dernier et à laquelle il représentait le gouvernement. Nous publions au 10^e de la présente page le résumé de l'honorable M. Duranville.

La Chambre discutera encore demain le bill des chemins de fer. M. Duranville explique que ce rapport, composé d'un exposé général du travail accompli par la Conférence ainsi que le texte des conventions, protocoles, etc., signés en tout ou en partie par les nations représentées à cette Conférence.

Ce rapport a été préparé dans les deux langues, en français et en anglais.

LE CHOMAGE

Plusieurs questions figuraient au feuillet de la Chambre au sujet du chômage. En réponse à M. Beaton, qui a demandé si le gouvernement donnait des allocations pour des loyers ou des indemnités de logement à ceux qui fournissent le logement à des chômeurs et quelle somme le gouvernement fédéral avait distribuée pour loyer ou indemnité de logement dans les différentes provinces, la déclaration suivante a été faite :

D'après la Loi de secours de 1932, le gouvernement fédéral contribue aux dépenses faites par les provinces et les municipalités pour le secours direct qui comprend les vivres, le combustible et l'abri ou leurs équivalents.

Quant à la somme que le gouvernement fédéral a distribuée pour loyer ou indemnité de logement dans la province de Québec, la déclaration faite aujourd'hui par le gouvernement indique que ce montant s'est élevé, jusqu'au 28 février 1933, à \$344,267.46. Le plus fort montant a été payé au Manitoba avec \$769,204.19, tandis que la Nouvelle-Écosse n'a pas touché un sou de ce chef.

En réponse à une question de M. Duguay, le gouvernement a déclaré que le camp qui avait été déclaré en ville de Québec par la Défense Nationale, pour venir en aide aux chômeurs, donnait asile, le 28 février 1933, à 417 hommes.

M. Duguay a aussi appris que, d'après la Loi de secours de 1932, le gouvernement fédéral contribue aux dépenses faites en secours directs par les provinces et les municipalités et que les règlements provinciaux exigent que ceux qui se trouvent sous le secours direct accomplissent une certaine somme de travail pour ce qu'ils reçoivent. Ce travail, d'après les renseignements obtenus, consiste principalement en construction de routes.

UN INCIDENT

Le premier ministre veut donner lecture de deux dépêches qu'il a reçues de M. McClay que M. Reid, député libéral de New-Westminster, avait accusé l'autre jour en Chambre d'être l'homme de paille de l'honorable M. Stevens au sujet d'un contrat accordé à la Fraser River Elevator Co., mais le chef de l'opposition s'oppose à ce que ces deux documents soient produits en Chambre parce qu'ils n'émanent pas d'un député.

L'honorable M. Bennett dit qu'il s'agit tout simplement de permettre à un membre de la Chambre qui a été attaqué de défendre sa réputation.

M. Reid réplique que ce qu'il a dit en Chambre est la pure vérité, sur quoi l'honorable M. Stevens se lève et affirme, comme il l'a déjà dit la semaine dernière, qu'il n'a rien eu à voir avec la nomination de M. McClay comme président de la Commission du port de Vancouver et que, par conséquent, celui-ci ne pouvait être sa "créature" comme l'a prétendu le député de New-Westminster. M. Stevens demande que la Chambre prenne sa parole à ce sujet et l'incident est clos.

GRAINES DE SEMENCE

En réponse à M. Beaulieu qui se plaignait que les sauterelles avaient causé des dommages considérables dans le Manitoba et que de nombreux cultivateurs n'avaient pas de grain pour ensemen-

ter leurs terres, le premier ministre a répondu que le Trésorier du Manitoba était actuellement à Ottawa pour discuter cette question avec le gouvernement.

DES DESORDRES

L'honorable M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, a informé M. Reid que des désordres s'étaient produits hier au pénitencier de New-Westminster.

MONNAIE BILINGUE

Plusieurs des motions que M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse avait fait inscrire au feuillet au sujet de la monnaie bilingue ont été rayées pour diverses raisons, l'une parce que des échantillons de la monnaie canadienne ne peuvent être déposés sur la table de la Chambre qu'à la demande d'un ministre de la Couronne, vu qu'il s'en suit une dépense de fonds publics, l'autre parce que le travail qu'elle exige est trop considérable, une autre enfin parce qu'elle n'est pas assez explicite.

LES CHEMINS DE FER

L'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail, reprend le débat sur le bill pourvoyant à la coopération des chemins de fer Nationaux du Canada avec le Pacifique Canadien.

Il est d'opinion que l'on ne devrait pas se baser, pour adopter ce bill, sur les témoignages entendus par le comité des chemins de fer du Sénat. Il y en a d'autres qui seraient tout aussi intéressants.

Il n'approuve pas non plus l'article 4 qui dit qu'aucun réviser ne sera révoqué et son traitement ne sera pas diminué, pendant toute la durée de son mandat, sans justification et à moins d'une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada. Cet article signifie, dit-il, qu'un réviser pourra faire tout ce qu'il voudra durant toute la durée de son mandat, c'est-à-dire sept ans.

M. Heenan est d'opinion que toute cette législation n'a d'autre but que d'amener une fusion des deux grands réseaux ferroviaires du Canada. D'après lui, il y a aussi dans le bill "autres clauses qui, au lieu de faire diminuer le chômage, auront pour effet de l'augmenter comme le double emploi des usines à Montréal, Winnipeg et Vancouver et la réduction des milles à couvrir chaque jour par les employés des trains.

RECORDER EN CHEF



ME AMEDEE THOLIN, r.e., recorder de la ville de Montréal, qui sera nommé sous peu recorder en chef de ce tribunal. — (Cliché Canadian Newspaper Service).

regisseurs au lieu de trois, un pour les Provinces Maritimes, un pour les producteurs de bié de l'Ouest, un pour les cheminots et deux pour les provinces de Québec et d'Ontario.

ON LOUE LA FERMETE DE M. BENNETT DANS LA CRISE ACTUELLE

"C'est le parti conservateur qui a empêché le pays de sombrer dans le communisme", dit M. Raymond Dupuis.

Parlant, hier soir, à une assemblée de l'Association de Maisonneuve, tenue à 1,834 avenue LaSalle, M. Raymond Dupuis déclarait : "C'est le parti conservateur qui a empêché le pays de sombrer dans le communisme, grâce à l'administration ferme et prévoyante de l'honorable M. Bennett."

L'orateur, dans un bref discours, bourré de faits, fit l'éloge de la politique suivie à Ottawa depuis l'avènement au pouvoir de M. Bennett.

Il montra tout d'abord que la politique tarifaire adoptée à la conférence impériale, même si elle n'avait pour effet que d'acheminer davantage notre bié vers les marchés anglais, devrait être défendue à tout prix.

Puis, passant aux arrièrismes communistes au Canada, dans la province de Québec et à Montréal même, M. Dupuis admit qu'il était absolument logique que la crise actuelle créée du mécontentement. Il fit voir que c'était en ce temps de détresse que le peuple était le plus enclin à prêter l'oreille aux doctrines communistes.

D'où la nécessité pour le gouvernement fédéral de se montrer le plus énergique possible afin d'empêcher les troubles d'éclater. L'orateur stigmatisa le parti libéral, parce qu'on l'accusait d'avoir, il y a quelques années, des immigrants d'allégeance communiste.

"Ce sont ces étrangers qui mettent nos institutions en danger", dit M. Dupuis. Il loua M. Bennett d'avoir fermé la porte à de tels immigrants. Et M. Dupuis termina par un éloge du parti conservateur, disant que c'était le chemin de fer qui se sont établis le long des voies ferrées vont finir par perdre tout ce qu'ils ont acquis par de dures années de labeur.

L'honorable M. Manion dit que les déclarations de M. Heenan ne reposent sur aucun fait et qu'il ne devrait pas ainsi semer la panique à la légère parmi les employés de chemin de fer.

M. Heenan ayant mis au défi le ministre des chemins de fer de soumettre cette législation au peuple, l'honorable M. Manion déclare que le gouvernement fera des élections quand le moment sera venu et que cette question sera discutée comme toutes les autres.

M. Heenan accuse le gouvernement d'avoir, dans cette mesure, ignoré l'élément humain parce que les économistes qui sont réalisés sur le sort au détriment des employés.

Le docteur P. McGibbon, député conservateur de Muskoka, dit quelques remarques de M. Heenan lui montrent l'inanité des discussions en Chambre sur de tels sujets. Son discours est un défi lancé à la démocratie. Il fait en passant l'éloge de la Commission Duff et il ajoute que le bill basé sur le rapport de cette Commission mérite à tous égards d'être étudié avec la plus grande attention.

M. McGibbon déclare que c'est la deuxième fois que le parlement est appelé à venir en aide aux chemins de fer canadiens et il profite de l'occasion pour dénoncer les dépenses folles qui ont été faites en construction d'hôtels, de navires et d'embranchements. Il se dit aussi opposé à la nomination de trois régisseurs et il veut encore bien moins de cinq. Il estime qu'un seul serait bien suffisant.

M. Mercier dit qu'il veut bien accepter la parole du ministre des chemins de fer mais il craint cependant qu'avec le bill actuel la fusion des deux compagnies de chemins de fer se fasse dans un avenir rapproché. Cette fusion, d'après lui serait extrêmement dangereuse.

M. Mercier est d'opinion que l'administration des Chemins de fer Nationaux devrait être confiée à une Commission de cinq

Les secours directs sont administrés par la province

C'est le gouvernement provincial de Québec qui détermine la somme que peut dépenser chaque municipalité, qui exige que l'on fasse travailler les chômeurs en retour des secours qu'ils reçoivent, qui fixe le taux des secours.

OTTAWA, 9. (Spécial à la "Patrie"). — Tous les règlements présentement en vigueur dans la province de Québec au sujet de la distribution des secours directs en faveur des chômeurs ont été adoptés par le gouvernement provincial.

Le gouvernement d'Ottawa laisse à chaque province le soin de réglementer comme elle le juge à propos la distribution des secours.

L'honorable W.-W.-A. Gordon, le ministre du Travail, a clairement expliqué la chose au parlement le 16 février dernier quand il a déclaré :

"Dans aucun comté de la province de Québec ou du Canada le gouvernement fédéral n'a ordonné la réduction des secours directs accordés aux chômeurs."

Le gouvernement n'a jamais cherché à restreindre les secours directs, car sous l'empire de notre Constitution cela relève uniquement des autorités locales.

On assure que dans la province de Québec le gouvernement provincial détermine la somme que peut dépenser chaque municipalité pour le compte de l'assistance directe.

LE QUESTIONNAIRE

Dans la plupart des municipalités les autorités locales ont répondu à un questionnaire auquel les chômeurs doivent répondre. Ce questionnaire est conforme à la circulaire que le gouvernement provincial a distribuée aux municipalités le 18 novembre dernier.

LE TRAVAIL

C'est aussi le gouvernement provincial qui exige que l'on fasse travailler les chômeurs en retour des secours qu'ils reçoivent.

LE FEDERAL

Ces règlements sont imposés aux municipalités par le gouvernement provincial. Les seuls règlements imposés par le gouvernement fédéral sont ceux qui concernent l'alimentation, le combustible, l'habillement et le logement, ou leur équivalent et qu'aucune distinction injuste ne doit être exercée contre aucun applicant dans l'octroi des secours.

Comme c'est le provincial qui décide comment les secours directs sont accordés, les règlements diffèrent dans chaque province. Dans l'ouest par exemple, le taux des secours est beaucoup plus élevé que dans Québec.

De plus dans la plupart des provinces, sauf dans Québec, le trésor provincial prend à sa charge la contribution des municipalités trop pauvres pour payer leur part.

De sorte que l'on peut dire que dans Québec, comme dans les autres provinces d'ailleurs, c'est le gouvernement provincial qui est entièrement responsable de la distribution et de la réglementation des secours directs aux chômeurs.

LE ECONOMIE LA PLUS RADICALE S'IMPOSE A L'HEURE ACTUELLE

C'est ce que déclare M. J. A. Paulhus aux membres de la Chambre de Commerce.

Dans une causerie intéressante et fortuite, à la fois sur les conditions économiques actuelles, M. J. A. Paulhus, ex-président de la Chambre de Commerce, parlant aux membres de cette association, a exposé ce que, selon lui, nos administrations, tant fédérale, provinciales que municipales devraient faire pour équilibrer leurs budgets afin de protéger le crédit du pays. Le conférencier a aussi traité de l'économie la plus rigide s'imposant donc dit M. Paulhus en terminant cette partie de sa sauterie.

Dans la seconde partie M. Paulhus s'attaqua au chômage affecté environ un septième de notre population. Nous croyons avoir moins de chômage ici qu'ailleurs, dit-il, mais si l'on établit un tableau comparatif, on constatera que nous en avons deux fois plus qu'en Angleterre, pays industrialisé. Une solution au problème, dit-il, n'est pas autre chose que le retour à la terre de ceux qui autrefois l'abandonneront pour aller se réfugier dans les villes. M. Paulhus dit un vibrant appel pour qu'une campagne intense soit faite chez les fils de cultivateurs afin qu'ils restent fidèles au sol. Le conférencier soumit un tableau de nos vastes ressources naturelles qui n'ont pas malheureusement été exploitées comme il convenait au point même que l'agriculture a été négligée.

Aparavant, dès les débuts de la séance, le brigadier-général E. de Panet, président de la campagne pour la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises fit un appel aux membres de la Chambre de Commerce en faveur de nos œuvres charitables.

La Chambre de Commerce Canadienne a écrit à la Chambre pour lui demander de soumettre des suggestions afin de faire adopter une loi uniforme sur les successions dans toutes les provinces du Dominion. M. Alfred Lambert a aussi présenté des considérations intéressantes relativement aux ventes à tempérament et aux facilités.

Une lettre a aussi été reçue du Board of Trade de Montréal relativement aux facilités de manutention du grain dans le port local.

LE FEDERAL

Voici ce que la circulaire de Québec (18 novembre) dit à ce sujet :

"La municipalité doit, en retour des secours donnés aux chômeurs, exiger de ces derniers un travail quelconque, c'est-à-dire les occuper. La seule exception à cette règle sera faite en faveur des nécessiteux physiques, mentalement incapables de travailler. Mais en aucun cas il ne sera question de payer des salaires, d'acquiescer d'anciennes dettes, de payer des arriérés de taxes, etc."

LE CLUB CONSERVATEUR DE ROSEMONT

Il est avantageusement connu dans ce quartier, où il a pris part à toutes les luttes conservatrices.

Le Club conservateur de Rosemont vient de se nommer un nouveau organisateur dans la personne de M. J.-H.-A. Lamarche. Cette nomination fut accueillie avec plaisir par tous les membres du club et aussi par tous les conservateurs de la région.

M. Lamarche est avantageusement connu dans le comté, ayant

pris part à toutes les luttes au cours de ces dernières années, notamment avec l'honorable M. Monty. Il fit ses études au collège de l'Assomption. Il y a longtemps qu'il demeure à Rosemont où il fut l'un des pionniers. Il fut durant plusieurs années président de l'ancienne commission scolaire de la Côte Visitation. Il occupa également diverses autres charges.

Le Club conservateur de Rosemont a été heureuse de lui offrir l'organisation de son Club dont le nombre des membres augmente sans cesse.

UNE COMMISSION QUI DEVRA ETRE PAYEE A L'INGENIEUR JONES

Où il est question de deux contrats de la Beauharnois Power. — Décision du juge Greenshields.

Confirmant une entente entre Alan M. Jones, d'une part, et Georges Mills et Georges Mills Limited, d'autre part, — entente d'après laquelle Mills devait payer 25 pour cent des profits nets sur les contrats obtenus par l'intermédiaire de Jones dans les travaux de construction de la Beauharnois Power — le juge en chef Greenshields condamna, hier, Mills et sa compagnie à rendre compte à Jones de ses profits net, à défaut de ce faire de payer \$25,000 au dit Jones. Celui-ci prétendit qu'il avait aidé les défendeurs à obtenir deux importants contrats, et le juge en chef maintint ses prétentions.

Jones, qui est un ingénieur, tenta par son action de forcer les défendeurs à lui rendre compte des profits réalisés dans l'exécution de deux contrats pour la diversion des eaux de la rivière Saint-Louis et la construction d'un canal relativement au développement de la Beauharnois. Il alléguait que Mills lui avait promis 25 pour cent des profits, s'il obtenait les deux contrats en question. Il ajouta qu'il avait présenté Mills à M. R. O. Sweeney, le président de la Beauharnois, et M. Cotnam, vice-président, et que, sur ses instances, Mills avait obtenu lesdits contrats.

Jones ajouta que ces contrats avaient rapporté au moins \$100,000 de profit. Il poursuivit donc pour qu'on lui rendit compte de ce profit et qu'on lui donnât \$25,000.

TORONTO, 9. — Georges Girouard, Nashua, New-Hampshire, capturé à New-York, mardi soir, a été amené à Toronto hier et accusé d'un vol à main armée, commis contre une succursale de la Banque Royale, il y a un mois. Il a été ajourné au 10 mars. Son frère, Théodore, blessé à la suite du vol, attend son procès sous la même accusation.

FREDERICTON, Nouveau-Brunswick, 9. — Le trésorier de la province, l'honorable A. J. Lévesque, a présenté à la législature hier, le budget de l'exercice 1933. Le total des revenus prévus est de \$5,632,689 et celui des dépenses de \$5,719,860, soit un léger déficit.

SUGGESTIONS POUR REDUIRE LE COUT DES ELECTIONS FEDERALES

Le sénateur Foster voudrait que le vote soit rendu obligatoire. — Les édifices publics. — Le sénateur MacRae et les loteries.

OTTAWA, 9. — Le Sénat du Canada a reçu aujourd'hui le nouveau bill de la Marine marchande, législation des plus volumineuses qui a pour but de soustraire les navires canadiens à la Loi impériale pour les placer sous une législation purement canadienne.

Les navires canadiens seront connus désormais d'après la nouvelle loi sous le nom de "Navires britanniques enregistrés au Canada". En présence tant le bill, le très Hon. Arthur Meighen a déclaré : "Nous avons autorisé le droit d'utiliser le titre de navires britanniques que le 'Plymouth-Unit', s'agissait de savoir si nous gardions ce titre de "na. res britanniques", ou si nous adopterions un nouveau nom pour les navires canadiens. Il a été finalement décidé de garder le nom de navires britanniques, nos navires devenant des navires britanniques enregistrés au Canada.

Le nouveau bill de la Marine marchande comprend pas moins de 900 clauses. Il a 444 pages au comité de la banque et du commerce du Sénat.

"L'adoption de l'Acte de Westminster", dit le sénateur Meighen, "nous donne le droit de substituer, si nous le jugeons à propos, des Lois du Parlement du Canada à ses articles des statuts impériaux applicables à ce Dominion".

Le but du bill, continue le sénateur Meighen, est d'appliquer cette disposition aux navires canadiens et de remodeler en même temps la Loi de la Marine Marchande canadienne. Le bill est le résultat de nombreuses conventions au sujet du transport maritime, queques-uns ayant trait aux nations de la Communauté britannique, d'autres présentant un aspect international.

Deux conventions connues sous le nom de "Safety and Load Line Conventions" ont eu lieu à la suite de conférences internationales. Le Parlement britannique a adopté une loi rendant ces conventions applicables au Royaume-Uni. De cette façon, les tribunaux n'avaient plus à interpréter les conventions elles-mêmes mais simplement le désir du parlement quant à la signification de ces conventions. Cette interprétation par statut était une innovation. Le Canada a adopté le même principe et ce parlement va être appelé à donner son interprétation des dispositions de ces conventions.

Le sénateur Meighen dit que quatre autres conventions ont été englobées dans le bill: la convention internationale, concernant certains articles d'une entente adoptée par le Bureau international du Travail à Genève en 1926, puis une semblable convention au sujet du rapatriement des marins, une troisième ayant trait au marquage des colis pesants et une quatrième concernant l'inspection des agrès des navires.

Ces ententes nécessitent pas mal de changements dans les règlements de transport maritime. Quant au reste, le bill contient seulement des améliorations sur la loi actuelle et l'incorporation d'autres lois déjà en vigueur qui sont mieux à leur place dans une législation sur le transport maritime.

Le sénateur Meighen fait ensuite allusion à la Loi de la Conventio Maritime qui a été incorporée dans la nouvelle législation. Une autre loi, celle du transport des marchandises par voie d'eau, n'a pas été insérée dans la nouvelle législation car il se peut qu'elle soit rescindée dans un avenir rapproché.

La Loi de la Marine marchande du Royaume-Uni, 1894, est aussi rescindée en tant qu'elle s'applique au Canada.

Les plus importants articles du bill ont trait aux sanctions pour infractions à la Loi et la sanction est mentionnée après chaque article, ce qui constitue une innovation.

Les clauses relatives aux voyages réduisent à quatre le nombre de classes de voyages à l'étranger, commerce domestique, eaux intérieures et cours d'eau secondaires.

La limite orientale des voyages dans les eaux canadiennes, a été transférée de Pointe au Père à l'Île Verte.

Le sénateur Meighen dit que le bill contient plusieurs articles qui intéressent la classe ouvrière et que ces articles ont reçu l'approbation des fonctionnaires du Ministère du Travail.

Les navires canadiens enregistrés en Angleterre doivent avoir leurs bureaux-chefs au Canada. Avec le nouveau bill il sera impossible d'une compagnie étrangère d'incorporer une autre compagnie au Canada et d'obtenir l'enregistrement de ses navires.

En terminant, le sénateur Meighen dit que les modifications aux lois actuelles de transport maritime sont nombreuses mais sans importance.

Sur la 2^e lecture du bill, le sénateur Graham dit qu'il présume que le gros de la discussion sur ce projet de loi se fera en comité. Il demande que l'interprétation des conventions par ce parlement soit

la même que celle du parlement anglais.

Le sénateur Meighen répond dans l'affirmative.

Le major-général A. D. McRae présente de nouveau son bill pour légaliser les loteries au Canada. A part de légers changements, le bill est le même que celui qui a été rejeté par le Sénat l'année dernière.

Le sénateur MacRae dit que le sentiment public est en faveur de la légalisation des loteries. Son bill propose d'autoriser les provinces à permettre l'organisation de loteries sous le contrôle provincial. Dans un plébiscite tenu récemment à Vancouver, 73 pour cent de ceux qui ont voté se sont déclarés en faveur de loteries sous le contrôle du gouvernement.

L'Association des Hôpitaux de la Colombie Anglaise a aussi voté en faveur d'un tel changement de même que l'Union des Municipalités de cette province. Le Congrès des Métiers et du Travail s'est aussi prononcé pour une mesure qui autoriserait l'organisation de loteries.

Le sénateur MacRae déclare qu'à deux ou trois exceptions près, le bill est le même que celui qu'il a présenté l'année dernière. Dans le titre on a substitué "Loteries pour fins de charité" à "Loteries pour les Hôpitaux".

Le nouveau bill interdit toute publicité dans les journaux, revues, et en dehors de la province au sujet de ces loteries et aucun solliciteur pour la vente des billets ne peut non plus être engagé en dehors de la province.

Le sénateur MacRae dit qu'en 1931 trois loteries ont rapporté aux hôpitaux irlandais plus de 2,000,000 de livres. En 1932, les recettes brutes de ces trois loteries se chiffrent à 11,000,000 de livres. Sur ce chiffre 7,500,000 livres furent distribuées en prix et les dépenses s'élevèrent à 1,000,000 de livres. La loterie de l'Armée et de la Marine sur le

(Suite à la page 11)

PIANOS AUTOMATIQUES \$119.

\$5. COMPTANT \$1.25 par semaine

Un instrument dont on peut être fier

En choisissant un de ces pianos, vous pouvez être certain de la qualité parfaite de la tonalité et d'une beauté permanente. C'est un piano de bonne qualité.

LAYTON BROS LIMITED

868, rue Ste-Catherine Est (vis-à-vis Dupuis Frères)

1168, rue Ste-Catherine Ouest

OUVERT TARD LE VENDREDI ET LE SAMEDI SOIRS

DOULEURS MUSCULAIRES RHUMATIQUES

EXTIRPEZ LES AIGLES D'UN "CONTRA-TRIMENT". Lumbago musculaire, sensibilité et raidissement général devant le bon vieux "contra-triment". Les douleurs musculaires, le "contra-triment", parce que son action réchauffante pénètre et stimule le circulation sang et aide à dissoudre l'infection et la douleur. Il produit de l'action et n'est pas un simple analgésique. Appliqué spécialement aux endroits affectés et occupé, apaisant, rafraîchissant, élastifiant, une fois toutes les heures pendant cinq heures. Employé par des millions depuis 20 ans. Recommandé par nombre de médecins et grands-malades. Dans toutes les pharmacies.

M. Paul Mercier, député libéral de Saint-Henri, déclare qu'il ne se prononce pas d'une façon catégorique contre le bill mais qu'il n'approuve pas certaines des articles qu'il contient.

M. Mercier dit qu'il veut bien accepter la parole du ministre des chemins de fer mais il craint cependant qu'avec le bill actuel la fusion des deux compagnies de chemins de fer se fasse dans un avenir rapproché. Cette fusion, d'après lui serait extrêmement dangereuse.

M. Mercier est d'opinion que l'administration des Chemins de fer Nationaux devrait être confiée à une Commission de cinq

APPEL DE L'OTTAWA ELECTRIC REPOUSSE

Par le comité judiciaire du conseil privé. — Jugement de la cour suprême.

LONDRES, 9. (Presse canadienne). — Le comité judiciaire du conseil privé a refusé, aujourd'hui, droit d'appel à l'"Ottawa Electric Railway Company", contre un jugement rendu en cour suprême du Canada et accordant à Mlle Ethel Nixon, infirmière d'Ottawa, \$15,801 de dommages.

Mlle Nixon fut renversée et blessée par un tramway en face de l'hôpital municipal d'Ottawa, en janvier 1931.

JEANNOT LE MALIN, LUTTE À TROIS

OH JE SUIS SI PEINÉE QUE MON ÉPOUX SOIT VENU, Mlle LAPINCE ET AIL FAIT UNE SCÈNE. IL A UN CARACTÈRE SI VIOLENT.

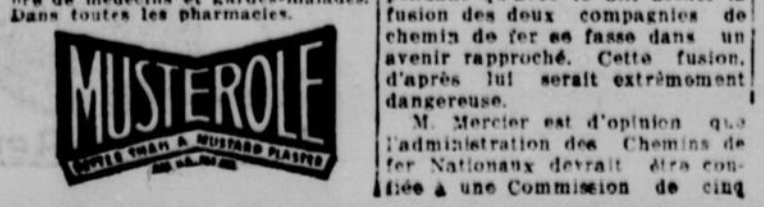
SOUS LUI AVONS FAIT UNE LEÇON, MME PRATTE.

JE SUIS SURPRISE, CHAQUE FOIS QU'IL Y A UNE BATAILLE DANS LES ENVIRONS, TU ES TOUJOURS LE PREMIER À TESQUIVER.

N'AVEZ-VOUS PAS EU PEUR, M. LE LOUSTIC.

MOI EFFRAYÉ, VOYONS VOUS VOLEZ RIEN?

NON, PAS DU TOUT, IL N'AVAIT PAS PEUR, MAIS IL SE SOUVIENT QUE LA TERRE EST RONDE ET IL SE MIT À COURIR EN AVANT POUR POUVOIR FRAPPER MR. PRATTE DANS LE DOS.



MUSCLEROL



LE ROYAL DES FEMMES

Réponse à TOUT.

Les "flirts" des promerades, des sports, des vacances sont du domaine des illusions.

Q.—Je suis une jeune fille bien malheureuse depuis quelques mois. Ayant rencontré un jeune homme très gentil et très rempli d'attentions pour moi, tout le temps que durèrent les vacances, je me suis aperçue que ce jeune homme n'est qu'un flirt, et qu'il en fait accorder comme cela à toutes les jeunes filles qu'il rencontre au cours de ses voyages, car il voyage beaucoup. Donnez-moi, je vous prie, un moyen de l'oublier. Il m'a écrit pendant quelques semaines, et maintenant je ne puis me le chasser de l'idée, quoique je sache fort bien qu'il emploie le même manège avec plusieurs. — ALICE.

R.—L'époque des vacances est la saison des flirts. Vous êtes sans doute très jeune, c'est pourquoi vous n'avez pas compris tout de suite, que vous aviez à faire à un des adeptes du flirt. A la plage, au cours des voyages, au cours des exercices de sport, les relations se nouent facilement, les amitiés naissent ensuite, des affections s'ébauchent, et s'il arrive parfois que certains serments s'échangent, la plupart ne sont pas sérieux, et doivent être rompus, d'une part ou d'une autre.

Tout change, lorsque l'on retourne chacun à son propre foyer, que l'on revient aux affaires sérieuses, et que ce sont les personnes rencontrées au cours des villégiatures, sont très vite oubliées.

Il ne faut plus vous chagriner, mais songer que la vie est ainsi. Efforcez-vous de vous tenir occupée, distrayez-vous, et faites en sorte de vous faire présenter un jeune homme en qui vous pourriez avoir confiance. Il faut s'habituer à profiter des amabilités passagères, sans y attacher trop profondément son cœur.

LOUISE

Q.—Je n'ai plus de mère et je demeure avec mon père. Nous sommes cultivateurs et mon père dit qu'il me donnera une partie de son bien en mourant, mais comme je suis très malade en ce moment, le médecin me conseille immédiatement d'aller à l'hôpital, à Québec. Pensez-vous que je ferais bien de m'y rendre de la façon que je vous dis? GONDOLÉ.

R.—Vous pouvez confier ces choses à votre père. Il comprendra. Ces maladies se rencontrent chez un grand nombre de personnes et vous n'avez pas à vous en humilier. Demandez votre passage à votre père, il le pourrait vous le refuser. Allez vous faire soigner à cet hôpital dont vous parlez et où l'on donne des soins gratuits à ceux qui ne peuvent payer leur hospitalisation.

Q.—Pourriez-vous me dire ce qui peut advenir à un jeune homme qui s'est ouvert l'estomac trois fois en 18 mois? 2. Pensez-vous qu'une demi-heure de marche, tous les jours, est suffisant pour maintenir en santé un jeune homme de 17 ans qui a une assez autre distraction? A.P.

R.—J. Pignore complètement, n'ayant pas fait d'études médicales. Je conseillerais à ce jeune homme de consulter un médecin et de suivre ses prescriptions. 2. Si ce jeune homme est malade, et si cette demi-heure de marche est prescrite par son médecin, c'est sans doute qu'elle est suffisante pour son état. S'il est en santé, il peut certainement marcher pendant beaucoup plus longtemps.

Radio FÉMININ

LE COIN DU DIVAN

C'est un coin très important. Il est situé dans une pièce relativement peu encombrée dont il fait presque tous les frais d'ameublement. En effet, un guéridon pour le thé, un fauteuil profond, un tabouret complètent le mobilier de ce studio, qui peut tout aussi bien tenir lieu de fumoir. Le divan est donc le plus grand meuble et occupe un large espace à l'angle proche de la fenêtre.



Ces deux éléments sont verticalement disposés en distance, ce qui les divise ainsi en plusieurs parties. Ces planchettes, hautes de 30 centimètres environ, sont recouvertes d'une autre tablette identique à celle de base, qui ferme par le dessous les caissons où se rangent les livres et les revues. L'extrémité du meuble qui se fixe au mur est également aménagée en caissons à livres.

Les Remèdes Pinkham la Soulagent Beaucoup

Trois fois, cette femme d'Ontario éprouve les bienfaits du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Ces-là sont constitués par des planchettes horizontales, clouées sur un fond s'élevant entre la paroi et le dossier du divan, et fixées de part et d'autre.

Le petit corps de menuiserie sur la gauche forme un unique casier surplombant le siège du divan, et limité devant par un panneau de bois dressé. La tablette supérieure se prolonge en angle arrondi d'un dixième de centimètre au-dessus du panneau. Ce prolongement se répète deux fois au-dessous pour former deux sortes de petites consoles que l'on garnit de bibelots.

MME CAROLINE DOREY
196 Head St., Spicoot, Ont.

Recettes par Betty D. Supplée

COSSÉTARDE AUX BANANES

1 œuf. A soupe de gélatine
2 tasses de lait.
2 tasses de sucre
1/4 de cuill. à thé de sel
1 cuill. à thé de vanille
1 banane.

Faites tremper la gélatine dans le lait pendant 10 minutes environ, puis placez au-dessus d'eau chaude et lorsque dissoute ajoutez le sucre. Versez les jaunes d'œufs légèrement battus dans le mélange et remettez au bain marie pendant 3 minutes, en brassant constamment. Enlevez du feu, laissez refroidir, ajoutez la vanille et le sel, et ajoutez les bananes coupées en fines tranches. Faites refroidir puis retirez du moule à tartes avec une sauce aux fruits qui se fera en 10 minutes.

MOULE DE VIANDE À LA TOMATE

2 minces tranches de porc salé
2 livres de bifsteck haché
1/2 tasse de sauce tomate
1 petit oignon coupé en cubes
1 oignon de tomates
1 cuill. à thé de sel
1/4 de cuill. à thé de poivre.

Coupez le porc en petits morceaux et faites frire jusqu'à ce que doré. Ajoutez aux autres ingrédients et moulez bien. Versez dans un moule à pain chaud et garnissez avec du persil et du beurre.

EPINARDS À LA CREME

1 boîte d'épinards
1 tasse de sauce blanche
Sel et poivre
1/2 tasse de pain beurré

Trempez les épinards dans de l'eau salée tiède pendant environ 1 heure, puis lavez bien. Faites cuire jusqu'à ce que tendre dans de l'eau bouillante salée et égouttez avec le jus. Mélangez avec la sauce blanche bien assaisonnée. Recouvrez avec des omelettes de pain beurré et faites cuire dans un four modéré jusqu'à ce que le mélange soit bouillant et les omelettes dorées.

Les acnéiques

La fleur d'un teint frais est comme une conscience de santé reflétée sur le visage. Les boutons d'acné déparent cet ensemble harmonieux qu'est le teint et font soupçonner un état général défectueux. Les soins locaux varient selon les formes.

La maladie qui afflige le humide le plus la femme, est celle dont souffre son épiderme.

La peau est un des plus grands éléments de beauté et de séduction. Elle s'altère aussi très facilement. Le plus joli visage est exposé à beaucoup de petites misères qui ont l'inconvénient non seulement de déparer un ensemble harmonieux, mais de faire soupçonner un état général défectueux. L'acné, qui est une maladie des glandes sébacées, caractérisée par des boutons qui croissent sur le visage, est précisément l'une de ces affections disgracieuses.

Si vous examinez ces boutons à la loupe, vous constaterez de petites élevures arrondies, coniques et aplaties, généralement de la grosseur d'une tête d'épingle. La base en est enflammée, rouge ou violacée, et surmontée d'un point blanc ou jaunâtre qui, arrivé à maturité, laisse échapper une minuscule gouttelette d'humeur ou de sang. Une fois partis, ces boutons laissent des marques rouges, lentes à s'effacer.

Il arrive chez certaines personnes, à tempérament arthritique, que cette affection zoquiert une très grande intensité, et le coulis de cette éruption tenace. Des poussées de cette nature se manifestent aussi chaque fois que chez la femme se produisent certaines manifestations utérines, notamment la puberté et l'âge critique.

Ce n'est pas une maladie, mais le reflet d'une perturbation du tube digestif ou du système nerveux.

Un acnéique est toujours un "hyperséborrhéique", c'est-à-dire dont les glandes de la peau sécrètent beaucoup de graisse; essayez le nez, le milieu de la face avec un papier de soie ou à cigarettes, et vous aurez l'empreinte huileuse.

C'est assez souvent un porteur de "comédons", ou points noirs, qui donnent l'acné onctueuse.

Tous les acnéiques, quels qu'ils soient, suivront les conseils ci-dessous:

"Régime strict", alimentation simple. Ni épices, ni sauces, ni graisses, ni café, ni thé. Viande modérée. Mastication soignée, repas lents.

Un paquet après chaque repas dans un demi-verre d'eau de Bicarbonate de soude, phosphate de soude, sulfates de soude, à 0 gr. 10.

La "rhubarbe" est le laxatif des acnéiques (un cachet de 0 gr. 50 avant le repas du soir). Les constipations s'effacent par une cure à la rhubarbe. Les constipations s'effacent par une cure à la rhubarbe.

THEATRE ET CINEMA

QUELQUES POINTS A CONSIDERER Avant le gala dramatique

Dans le monde du théâtre amateur, on parle beaucoup depuis quelque temps du Gala Dramatique National que Son Excellence le Gouverneur Général organisait l'automne dernier, et dont l'épreuve finale doit avoir lieu à Ottawa à la fin d'avril.

D'ici là, des épreuves éliminatoires seront tenues dans les diverses villes ou régions concurrentes. Douze Cercles dramatiques participeront au concours régional de Québec fixé au 20, 21 et 22 prochains. La première épreuve montréalaise a lieu ce soir même, à la salle du Gesù, rue Beury.

Cette première épreuve mettra en présence trois excellentes troupes locales: "Les Anciens du Gesù", "Les Anciens du Collège de Montréal" et le "Montreal Repertory Theatre". Ces troupes joueront respectivement "Une Affaire d'Os" (1er acte), de Marcel Gerbidon; "Vient de Paraitre" (1er acte), de Bourdet, et "Matines et Laudes", de Léopold Houllé.

C'est la première de la série des épreuves éliminatoires qui conduiront au gala final du mois d'avril. Avant l'inauguration de ces soirées d'art dramatique, il ne sera sans doute pas sans intérêt pour les concurrents de considérer les points principaux sur lesquels les représentations seront jugées. Le lieutenant-colonel H. C. Osborne, directeur honoraire du Gala, nous en fournit à nous-même l'occasion, en nous faisant parvenir une copie des règles pour la gouverne des juges.

Rappelons-en les grandes lignes, en soulignant les points qui nous semblent d'une importance primordiale et en y ajoutant quelques commentaires que nous croyons utiles.

Toutes les pièces qui seront présentées au concours seront jugées sur les trois points principaux suivants: Jeu de scène, Production, et Aspect scénique.

Le jeu de scène sera apprécié dans son ensemble, et non pas seulement d'après la plus ou moins grande valeur de tel ou tel rôle considéré comme principal. Ce qu'il faut avant tout, c'est du naturel, de la couleur, de la vie! Il importe que les interprètes s'efforcent de "réduire à leurs données essentielles les moyens dramatiques", qu'ils sachent "dégager le caractère permanent des personnages, en négligeant les effets accessoires qu'une étude superficielle de la pièce", eût pu suggérer au premier abord. Un soin particulier sera apporté à la diction qui devra être claire, précise, sans emphase comme sans relâchement. La variété du ton, la souplesse de l'intonation ont une grande importance sur la scène, surtout quand il s'agit de produire certains effets dramatiques. Une voix expressive et intelligemment nuancée est toujours appréciée dans la vie. Elle l'est encore davantage au théâtre. Enfin, l'aisance des gestes, la grâce et l'élegance de la démarche comptent parmi les qualités requises pour un excellent jeu de scène.

En ce qui regarde la production proprement dite, il sera sans doute tenu compte du souci de recherche personnelle qu'apporteront les interprètes pour donner du relief aux caractères, du pittoresque et de l'originalité aux compositions. Chacun des acteurs doit s'efforcer, tout en contribuant à la perfection de l'ensemble, de communiquer à son personnage les traits distinctifs qui en font un portrait se rapprochant le plus possible de la conception de l'auteur. Les interprètes des rôles principaux ne doivent cependant pas tomber dans l'exagération et détourner sur eux toute l'attention aux dépens du reste de la distribution. Les juges tiendront compte également du mouvement de la pièce: si les rôles ne sont pas suffisamment sus, l'action languit nécessairement et l'interprétation perd de sa valeur.

Enfin le dernier point à considérer est l'aspect scénique. Il comporte: l'ambiance, les décors, les accessoires, les costumes et le maquillage. L'ingéniosité, la sobriété et le bon goût sont les qualités principales qui devraient toujours présider à l'arrangement du décor. Quant à l'éclairage, son rôle est d'accentuer l'expression des physiognomies, de reconstruire les circonstances de temps, bref, selon l'expression consacrée, de créer l'ambiance. Dans le choix des costumes, il est élémentaire d'éviter les anachronismes.

Il nous reste à souhaiter que tous ceux qui s'intéressent au théâtre, aillent ce soir encourager de leur présence et de leurs applaudissements le bel effort de nos amateurs.

Jean NEILSON.

Rachmaninoff au His Majesty's



C'est le lundi, 27 mars prochain, au théâtre His Majesty's que le grand pianiste et compositeur russe Serge Rachmaninoff donnera le concert que nous annonçions récemment M. Louis H. Bourdon, impresario. Rachmaninoff est un virtuose de renommée mondiale que les mélomanes locaux ont applaudi déjà à plusieurs reprises, et il semble superflu de faire son éloge au public montréalais.

Les soins locaux varient selon les formes:

"L'acné papuleuse" (avec petites éminences rouges) réclame deux lavages à l'eau bouillie boracée trois cuillerées à soupe de borax par cuvette) et aussi "chondro" qui possible, après le lavage, passe un peu de bonne eau-de-vie camphrée. Deux fois par semaine, savonnage avec du savon à l'hygiène. Tous les soirs, badigeonner avec de la pâte de zinc additionnée de 2-3-0 d'acide ascorbique.

Dans l'acné papuleuse (petites grosseurs qui s'apprêtent à son sommet), il faut ouvrir les pustules avec une aiguille flambée. Ensuite, faire des lotions soufrées: 20 gouttes de polysulfate de sodium dans une demi-tasse de soude chaude (gare aux yeux). On peut répéter ces lotions tous les jours.

On peut les alterner avec la pomnade soufrée camphrée faible mise au coucher et savonnée le lendemain matin.

Camphre, résorcine, à 0 gr. 50; soufre précipité, 5 gr.; savon noir, 0 gr. 25; crème préparée, 5 gr.; vaseline pure, 10 gr.

Au bout de six jours, on peut recommencer le traitement, on pourra employer la pomnade camphrée soufrée forte.

Naphthol B, camphre, résorcine, à 5 gr.; soufre précipité, 10 gr.; savon noir, 2 gr. 50; crème préparée, 7 gr. 50; vaseline, 10 gr.

Enlever cette pomnade dès qu'elle brûle. Si vous avez une peau fine, soyez prudent; n'appliquez pas trop la peau.

Le traitement de l'acné rosacée ou couperosée est le même que le précédent. Dans les varicosités accentuées de la peau, il faudra s'adresser à un spécialiste qui devra faire un traitement à l'acide salicylique.

L'acné indurée" profonde du menton est une forme tenace chez les hommes de vingt-cinq à quarante-cinq ans; dans ce cas, massage.

Mais n'oublions pas de soigner surtout l'état général et la ou les causes de l'acné.

La fleur d'un teint frais est comme une conscience de santé reflétée sur le visage.

LES SPECTACLES DE LA SEMAINE PROCHAINE

CAPITOL
Ce fut dans "Madame X" que Ruth Chatterton se révéla comme probablement l'une des plus grandes vedettes du cinéma américain. Depuis, sa réputation a fait que grandir avec les différentes productions dans lesquelles son talent fut mis en lumière. La dernière en date est "Prisco Jenny" que la direction du cinéma Capitol a décidé de mettre à l'affiche à partir de vendredi, le second jour de son programme double étant "Employées Entrance" avec Warren William et Loreta Young.

L'action de "Prisco Jenny" se passe à une période remontant avant le séisme qui détruisit San-Francisco, il y a une trentaine d'années. Le scénario nous raconte l'histoire étonnante d'une mère conduite au sacrifice suprême par amour maternel. Un effort consciencieux a été fait pour reconstruire parfaitement l'atmosphère de cette époque remplie d'un charme particulièrement pittoresque.

Le second film "Employées Entrance" nous montre un égarant ambitieux et sans scrupule (Warren William), d'un magasin départemental. Cet homme ne se contente pas de commander dans son magasin, mais il veut imposer également ses idées à ses employés dans leur vie privée. Il tente ainsi de s'ingérer dans la vie sentimentale d'une jeune fille à son emploi (Loreta Young). Une intrigue originale s'ensuit, que nous révéler le film.

Adapté à l'écran de "Diamond Lil", la pièce qui tint l'affiche du Broadway pendant plusieurs saisons. "She Done Him Wrong" est considéré comme l'une des excellentes productions cinématographiques de l'année.

Mae West interprète dans "She Done Him Wrong" le rôle de Lady Lou, une blonde aventurière qui n'aime que les bijoux, les diamants, les fêtes mondaines et les folles d'admiration. Sa vie finit par tourner au mélodrame, mais la jolie femme en gardera pas moins sa bonne humeur.

Mae West est considérée comme l'une des personnalités les plus pittoresques de l'écran. Elle est secondée dans son rôle par une brillante distribution.

De courts sujets complètent le programme.

LOEWS
Warner Baxter et Miriam Jordan qui firent ensemble leurs débuts dans "Six Hours To Live" sont de nouveaux partenaires dans "Dangerously Yours" le film que l'on verra à l'affiche de Loews la semaine prochaine. Quant au programme de vaudeville, il verra en tête: Rae, Ellis et LaRue.

Dans "Dangerously Yours", Warner Baxter joue le rôle d'un cambrioleur dissimulé sous les couleurs d'un mondain. Miriam Jordan se présente de son côté en détective d'une compagnie d'assurance, qui a pour mission de protéger ses clients contre les gens de l'espèce de Warner Baxter. De la rencontre de ces deux personnages naît un mélodrame du plus vif intérêt.

Au programme de vaudeville, Rae, Ellis et La Rue paraîtront dans un numéro intitulé "Dances Unusual" et leur sensationnel "Under-The-Sea-Ballet". Plusieurs autres numéros de chants, danses et comédie et pantomime compléteront le programme de la scène.

Comme toujours, l'Orchestre de Loews, sous la direction d'Edmund Sanborn, présentera une ouverture musicale.

PRINCESS
A partir de samedi, un nouveau programme de premier choix sera offert au cinéma Princess avec "Uptown New-York" comme film principal et "Hypnotised" comme attraction additionnelle.

"Uptown New-York" met en vedette Jack Oakie et Shirley Gray, tandis que "Hypnotised" présente dans les rôles principaux les deux comédiens bien connus Moran et Mack.

Dans "Uptown New-York", Jack Oakie a enfin trouvé la formule qui lui convient le mieux. Il interprète un rôle qui lui permet de donner la pleine mesure de son talent.

"Uptown New-York" est l'adaptation à l'écran du roman de Mme D'Amour. C'est une histoire hautement dramatique et ceux qui ont déjà vu cette production s'accordent à dire que Jack Oakie se montre supérieur à lui-même. Il est d'ailleurs secondé par une très riche distribution comprenant: Shirley Gray, Leon Waycott, George Cooper, Raymond Hatoff, Les Moran, Henry Armetta, etc.

Le second film est une comédie-bouffes basée sur les aventures d'un dompteur d'éléphants.

IMPERIAL
"Don Juan de la Montagne" (Maurin des Maures), le meilleur film d'extérieur qui ait été réalisé en France, prendra l'affiche du théâtre Imperial, samedi prochain.

Cette production d'André Hugon, qui nous apporte tout le soleil du midi, poursuit présentement à travers l'Europe un succès qui s'affirme chaque jour davantage et ne devrait pas avoir moins retentissant en Amérique. Toute la poésie de l'oeuvre célèbre de Jean Alcaud se reflète dans une succession d'images, dont la fraîcheur n'est égale que par la splendeur d'interprétation. Berval, l'une des idoles des boulevards parisiens, la jolie Jeanne Boitel, Nicole Valtier, une nouvelle vedette d'un jeu très sûr et très abile, sont les premiers interprètes de cette pièce, un film de bon goût, d'un scénario fascinant, d'un intérêt éblouissant.

THEATRE STELLA
PL. 1160-1187 — 4652 St-Denis
"Le Monsieur de Cinq Heures"
Comédie en 3 actes de Maurice Maeterlinck et Pierre Vèber

CINEMA DE PARIS
ANDRÉ ROSSINI
COLETTE DARVILLE dans
"Cendrillon de Paris"
et "L'EXPRESS DE SHANGHAI"
(version française)

PRINCESS
MAINTENANT
NANCY CARROLL
DANS
JOHN BOLES
"Child of Manhattan"
"OBEY the LAW"

SAMEDI
"Diamond Lil" éblouissant en son plus brillant

MAG WEST
SHE DONE HIM WRONG
DANS
CARY GRANT
OWN MOOD
BOB BERRY
GIBBY BAYLON

THEATRE STELLA
"Le Monsieur de Cinq Heures"
Comédie en 3 actes de Maurice Maeterlinck et Pierre Vèber

PRINCESS
MAINTENANT
NANCY CARROLL
DANS
JOHN BOLES
"Child of Manhattan"
"OBEY the LAW"

SAMEDI
"Diamond Lil" éblouissant en son plus brillant

du public montréalais qui les verra dans une comédie amusante. Il s'agit d'un beau capitaine que l'on croit un espion et qui a mouché de la princesse royale. Lorsque l'empereur apprend tout, il vient prêt de se fâcher tout rouge mais l'espion n'est pas un espion et l'empereur qui le savait arrange lui-même les choses, soit un mariage. Le second film a pour grande vedette, Armand Bernard, le comédien à la mimique si drôle, "Monsieur de Pourtaucaud" est une oeuvre de Molière qui brille par la satire de son texte. L'imprévu des situations et l'ironie de la caricature. Demain en plus du programme de cinéma on jouera son grand drame avec une troupe de 15 acteurs locaux.

Concert du "Trio Lyrique", le 12 mars prochain

Il ne reste plus que trois jours pour réserver au studio de la Société Canadienne d'Opéra, 3774, rue S-Denis, (Ha. 2183) ses billets pour le premier concert du célèbre "Trio Lyrique", au His Majesty's, dimanche, 12 mars. Le programme qui sera annoncé samedi est de toute beauté et tous les mélomanes ne voudront pas manquer d'entendre ce groupe d'artistes dont le travail à la radio, ces derniers mois, fut si hautement apprécié de tous les critiques montréalais. Mlle Anna Malfenfant, MM. Lionel Danna et Ludovic Huot aidés de M. Allan McIver qui a fait tous les arrangements musicaux exécuteront pour une première fois devant le public et ce sera vraiment un plaisir unique de voir ces chanteurs après avoir si souvent eu l'occasion d'entendre leurs voix belles voix à la radio. On sait que le Trio Lyrique a attiré à la perfection dans le fond des voix et dans la stylisation de la phrase mélodique et comme le programme va des classiques aux modernes on peut attendre à une soirée d'une haute valeur artistique et musicale.

CAPITOL
Dernier jour
HELEN HAYES et
RAMON NOVARO dans
"SON-DAL-GHTER"
— A suivi —
Douglas Fairbanks, Jr.
dans "Parachute Jumper"

VENDEMI
Les hommes prononcés m'ont une nuit entre eux. Mais peu importe comment ils se comportent.

Ruth CHATTERTON
de "FRISCO JENNY"

Puissance et amour à aucun prix.
Warner WILLIAM
Loreta YOUNG
"EMPLOYEES' ENTRANCE"
10-11-13 (SATS) 33c (EVE.) 50c

Loews
Samedi —
Rire — Amour
et beaucoup d'esprit!
WARNER
BAXTER
MIRIAM JORDAN
"Dangerously Yours"
5 VAUDEVILLE ACTS

Rae Ellis & LaRue
dans "DANCES UNUSUAL"
SID PAGE et ses pages de plaisir.

Whistling in The
dark et 5 numéros
ros de Vaudeville.

PALACE
2 derniers jours
JANET GAYNOR
et WILL ROGERS
dans "STATE FAIR"

SAMEDI
"Diamond Lil" éblouissant en son plus brillant

MAG WEST
SHE DONE HIM WRONG
DANS
CARY GRANT
OWN MOOD
BOB BERRY
GIBBY BAYLON

THEATRE STELLA
PL. 1160-1187 — 4652 St-Denis
"Le Monsieur de Cinq Heures"
Comédie en 3 actes de Maurice Maeterlinck et Pierre Vèber

CINEMA DE PARIS
ANDRÉ ROSSINI
COLETTE DARVILLE dans
"Cendrillon de Paris"
et "L'EXPRESS DE SHANGHAI"
(version française)

PRINCESS
MAINTENANT
NANCY CARROLL
DANS
JOHN BOLES
"Child of Manhattan"
"OBEY the LAW"

SAMEDI
"Diamond Lil" éblouissant en son plus brillant

MAG WEST
SHE DONE HIM WRONG
DANS
CARY GRANT
OWN MOOD
BOB BERRY
GIBBY BAYLON

THEATRE STELLA
PL. 1160-1187 — 4652 St-Denis
"Le Monsieur de Cinq Heures"
Comédie en 3 actes de Maurice Maeterlinck et Pierre Vèber

CINEMA DE PARIS
ANDRÉ ROSSINI
COLETTE DARVILLE dans
"Cendrillon de Paris"
et "L'EXPRESS DE SHANGHAI"
(version française)

PRINCESS
MAINTENANT
NANCY CARROLL
DANS
JOHN BOLES
"Child of Manhattan"
"OBEY the LAW"

SAMEDI
"Diamond Lil" éblouissant en son plus brillant

MAG WEST
SHE DONE HIM WRONG
DANS
CARY GRANT
OWN MOOD
BOB BERRY
GIBBY BAYLON

THEATRE STELLA
PL. 1160-1187 — 4652 St-Denis
"Le Monsieur de Cinq Heures"
Comédie en 3 actes de Maurice Maeterlinck et Pierre Vèber

PRINCESS
MAINTENANT
NANCY CARROLL
DANS
JOHN BOLES
"Child of Manhattan"
"OBEY the LAW"

SAMEDI
"Diamond Lil" éblouissant en son plus brillant

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

IL L'ÉCHAPPE BELLE

L'ASSOMPTION, 9. — M. le docteur R.-L. Saint-Jean, vétérinaire, l'a échappé belle, alors que, dormant de son meilleur sommeil, le feu se déclara à sa maison, de bonne heure hier matin. Deux ou trois personnes du voisinage aperçurent les flammes et ont donné l'alarme aux occupants de la maison. Le docteur Saint-Jean s'éveilla juste à temps pour ne pas être égaré par les flammes et la fumée. Les dommages sont d'environ \$3,000, non couverts par les assurances.

M. le maire Louis Lavallée, de l'Assomption, vient d'être choisi comme préfet du comté, au cours d'une assemblée du conseil.

RESIDENCE DETRUITE

SAINT-ADOLPHE, 9. — Un feu de cheminée a causé la destruction de la maison de M. Fred Hallarson. Malgré les efforts des membres de la famille pour circonvenir les flammes, la maison fut entièrement détruite.

IL VIENT PRES DE SE NOYER

TROIS-RIVIERES, 9. (Du correspondant de la "Patrie"). — Lionel Dupuis, 14 ans, de Maskinongé, a échappé de près à la mort quand M. Alfred Ross, du village, le retira de la rivière Maskinongé, juste au moment où il allait enfoncer pour la troisième fois.

Le garçonnet était allé chercher de l'eau à la rivière. Comme il se penchait au-dessus d'une ouverture dans la glace, il perdit pied et tomba.

Un enfant qui se trouvait là par hasard, se mit à crier de toutes ses forces: "J'ai vu le noyé". M. Alfred Ross sortit alors en toute hâte d'une maison voisine et courut dans la direction de la rivière. Il arriva à temps pour tirer par les cheveux le jeune Dupuis qui enfonçait pour la troisième fois.

Le magistrat F.-X. Lacoursière a fixé au 20 mars, la date de son jugement dans le cas de P. Héroux, accusé de vol. Deux autres ont déjà été condamnés à sept mois de prison pour le même vol. Achille Cormier, des Trois-Rivières, a été condamné à 6 mois de prison pour vol avec effraction au magasin de M. Omer Hébert.

La Chambre de Commerce du Cap de la Madeleine a tenu sa réunion générale, à la salle des Chevaliers de Colomb. Les officiers suivants, ont été élus pour 1933: président, M. Antonio Rochelleau; vice-président, M. J.-L. Loranger; directeurs, MM. Gustave Catellier, ancien président; Georges Louthood, U.-W. Roussau, Isidore Grandmont, le docteur Nestor Perrault, Lucien Massicotte, Victor Loranger, René Morrissette et J. Breton. M. A. Denis a été choisi comme secrétaire et M. E. Fournier, comme trésorier.

La Chambre de Commerce a décidé qu'en 1933, elle aura un dîner-causette chaque mois. La causette sera donnée par l'un de ses membres.

CES CONDUCTEURS DE TAXI ONT ÉCHAPPE À LA MORT PAR LE GAZ

Le gaz émanant d'un poêle à l'huile dans leur pavillon est venu bien près de coûter la vie à ces deux hommes à Saint-Hyacinthe.

SAINT-HYACINTHE, 9. — (Du corr. de la "Patrie"). — Deux hommes ont échappé presque miraculeusement à la mort par asphyxie hier matin vers les quatre heures dans notre ville.

Bruno Turcot, gérant de la Modern Taxi, et Wilfrid Morrissette, un de ses employés s'endorment vers minuit dans le pavillon qui leur sert d'atelier en attendant l'appel des clients. Ce pavillon est chauffé par une petite fournaise à pétrole. Le tuyau de la fournaise avait été fermé par inadvertance, les fenêtres étaient également, si bien que le gaz eût tôt fait d'envahir la pièce où se trouvaient les deux hommes. Morrissette s'éveilla le premier vers quatre heures du matin. Il se sentait très faible, comme engourdi, et ne parvenant qu'avec peine à ouvrir la porte du pavillon, il cria et s'affalça aussitôt dans la neige. M. Maurice Garnon, qui se trouvait en ce moment au café Canadien, non loin de là, entendit l'appel de détresse et s'enquit de sa provenance. Il trouva les deux hommes inanimés et manda le docteur Hervé Gagnon, et la police. On dut pratiquer la respiration artificielle pendant près de deux heures avant que les deux victimes aient pu être ranimés. Le docteur Gagnon fut aidé dans son travail par les constables Oscar Bélanger et Gustave Foisy.

Les deux hommes l'ont échappé belle, déclara le médecin. Si Morrissette n'eût été pas éveillé par hasard, l'un et l'autre auraient sûrement succombé avant qu'on se doutât même du danger qu'ils couraient.

BOVRIL VÉRITABLE THÉ de Boeuf BONNE DE LA FORCE

ÉTATS-UNIS

Mme BOITTECHER DONNE LE JOUR À UNE FILLE

DENVER, 9. — Mme Charles Boitcheur, femme du jeune millionnaire enlevé récemment et rendu aux siens contre rançon de \$60,000, a donné le jour à une fille. On rapporte à l'hôpital que la mère et l'enfant se portent bien.

CAMPAGNE CONTRE LA REVOCATION DE LA LOI VOLSTEAD

WASHINGTON, 9. — Environ 1,000 délégués, représentant plus de 30 dénominations religieuses et presque toutes les sociétés des tempérances des États-Unis en congrès, ont décidé de lancer une grande campagne afin d'empêcher le rappel de la loi de prohibition.

EMPORTÉS À LA DERIVE SUR UN MORCEAU DE GLACE

ASHLAND, Wisconsin, 17. — 17 hommes dont sept Indiens, ont été retirés d'une masse de glace qui les entraînait à la dérive au sud du lac Supérieur.

Les dix-sept rescapés, tous des pêcheurs, furent pris dans cette situation embarrassante de bonne heure hier matin. Un morceau de glace de huit milles de long se détacha tout à coup de la surface gelée du lac. Les sauveteurs furent Eddie Madosh et John Bennett. Ils se rendirent en chaloupe et dirent faire plusieurs voyages pour ramener quinze des hommes à terre. La tempête augmentant ensuite d'intensité, ils perdirent la vue les autres victimes de ce contretemps. Une autre chaloupe dut être envoyée à leur rescousse.

DEMENT

SAN-DIEGO, 9. — Un meurtre atroce a été perpétré ici par un mari âgé de 27 ans. Cet homme, Francis Hoffman, a tué un garçonnet de 14 ans et est allé se livrer à la police, en disant qu'il voulait éprouver les sensations d'un meurtrier.

DEMAIN LES FUNÉRAILLES DU MAIRE CERNAK

CHICAGO, 9. — Le corps du maire Cernak est exposé dans les salons de sa demeure tendus de noir; un air de deuil plane sur la ville. On remarquait sur le cercueil du défunt une gerbe de lis envoyée par le président et Mme Roosevelt.

La dépouille mortelle sera aujourd'hui transportée dans le grand hall de l'hôtel de ville, où elle demeurera exposée jusqu'à vendredi, jour des funérailles.

CALVITIE QUE NOUS TENONS DE NOS ANCIÈRES

PHILADELPHIE, 9. — "Devenir chauve ou voir ses cheveux grisonner, voilà les effets naturels du présent stade de l'évolution humaine", a déclaré hier le docteur Ivor Griffith, professeur à la faculté de pharmacie, devant les élèves des facultés de pharmacie et de sciences. Selon M. Griffith, nos ancêtres, les singes, ne portaient pas de cheveux. Ils avaient pas à déchiffrer les textes illisibles ou à se fatiguer le cerveau pour trouver le moyen d'établir un moratoire, ils perdirent aussi leurs cheveux et les voyaient grisonner.

POLOGNE

POURQUOI LA GARNISON DE WESTERPLATTE A ÉTÉ RENFORCÉE

VARSOVIE, 9. — Le journal Iskra, organe semi-officiel, commentant hier des articles parus dans des journaux allemands et deux journaux de la ville libre de Dantzig, a publié un communiqué expliquant pourquoi on avait renforcé la garnison polonaise à Westerplatte.

"Le gouvernement polonais, dit le communiqué, a été informé de source officielle de renforts reçus par les organisations nationalistes de Dantzig et de la présence dans la ville libre de personnes qui ne sont pas citoyens de Dantzig. Le gouvernement a aussi été informé que la ville de Westerplatte, base militaire importante et principal centre d'approvisionnement de l'armée polonaise, était sérieusement menacée."

VÉTÉRAN DU PAIS, DÉCEDE À 77 ANS

M. Edward Peterson, jadis au service du Grand Tronc, est décédé à l'hôpital Général, à la suite d'une maladie de trois semaines. Le défunt était âgé de 77 ans, et demeurait chez son beau-fils, le docteur Otto Marcuse, 5334, avenue du Parc.

M. Peterson fut 48 ans au service du chemin de fer, où son frère avait été employé durant 40 ans. Il prit sa retraite en 1920.

Le défunt naquit à Québec, et y demeura longtemps. Il laissa trois fils, une fille, et une sœur. Les funérailles ont lieu demain après-midi, à deux heures.

LA CAMPAGNE CONTRE LA DIPHTÉRIE ICI A ÉTÉ TRÈS EFFICACE

Plus de 7,000 enfants ont été immunisés depuis trois semaines, à la suite de l'appel fait.

La campagne contre la diphtérie menée dans notre ville, sous la direction du docteur S. Boucher, directeur du Service municipal de l'Hygiène, vient d'enregistrer un succès considérable. Il suffit d'un chiffre pour s'en rendre compte: en trois semaines seulement, plus de 7,000 enfants ont été immunisés contre la diphtérie dans le comté de Montréal. Le docteur Boucher a annoncé hier, la satisfaction qu'il éprouve à voir avec quel sens exact de leurs responsabilités, les parents ont répondu aux appels du Bureau d'Hygiène. Au cours de la première semaine de la campagne, 1,252 enfants ont reçu la première des trois injections destinées à les immuniser contre l'une des plus terribles maladies qui attaquent l'enfance. La seconde semaine a vu leur nombre augmenter à 2,450. Quant à la semaine dernière, les premiers résultats connus indiquent que plus de 3,500 enfants se sont présentés chez les différents médecins de la cité pour leur première injection.

Pour mieux lutter contre cette terrible maladie, des postes d'immunisation ont été installés dans tous les principaux hôpitaux de la ville de façon à ce que dès qu'un cas de diphtérie est signalé, une immunisation générale de tous les malades susceptibles de contagion, soit faite. D'autre part, des cliniques spéciales ont été créées pour l'immunisation antidiptérique. Le docteur Boucher annonçait hier, que celle qui se trouve au numéro 305 de la rue Mont-Royal, était maintenant ouverte et la serait tous les jeudis suivants, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi.

UN PROJET DE TAXE GÉNÉRALE POUR LES EGLISES ET ÉCOLES

La Commission métropolitaine veut charger à tous les propriétaires bénéficiaires le coût des travaux.

Le fait que l'on a exécuté, à Saint-Laurent, \$40,000 de travaux, d'égoûts, de travaux d'aqueduc depuis quinze ans, sans rien charger aux propriétaires, a forcé la Commission métropolitaine à demander à la Législature d'autoriser cette municipalité à imposer le coût de ces travaux à tous les propriétaires bénéficiaires, même ceux qui sont exempts de taxes d'après la loi des cités et villes.

La ville Saint-Laurent, d'après ce que nous avons appris, a fait exécuter ces travaux, il y a quinze ans, au moyen d'un emprunt sans pourvoir à un fonds d'amortissement. D'ici peu, la ville sera obligée de payer le dernier intérêt et le capital. La Commission réalise que, dans les conditions actuelles, il est difficile d'imposer le coût entier de ces travaux et de la dette aux propriétaires ordinaires seulement. C'est pourquoi, la Commission demande d'autoriser sa charte de façon à ce que les municipalités sous son contrôle, Saint-Laurent particulièrement, puissent imposer des taxes sur tous les propriétaires bénéficiaires pour des améliorations publiques, y compris les institutions ecclésiastiques, scolaires ou sociales qui sont actuellement exemptes de taxes d'après la loi des cités et villes.

Le bill de la Commission métropolitaine viendra devant le comité des bills privés mardi prochain. La réunion, qui devait avoir lieu hier matin, pour discuter certaines clauses du projet, a été ajournée vu l'absence des députés de Montréal en voyage d'affaires à Québec. Lorsque le bill sera présenté, à Québec, la Commission sera représentée par l'échevin H.-A. Quinlan, président, par M. Arthur Hudon, et par Me Charles Laurendeau, c.r., conseiller légal de la Commission.

L'amendement demandé par la Commission est pour toutes les municipalités, sous son contrôle, quoique dans le présent cas, il ne s'agit que de Saint-Laurent. Si l'amendement est adopté, on s'attend à ce que la Commission l'applique dans d'autres municipalités, particulièrement à Laclaire, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, où le même état de choses existe qu'à Saint-Laurent. Actuellement, on dit qu'il n'y a qu'une seule autre ville dans la province où la taxe est imposable à tous les propriétaires bénéficiaires, c'est Saint-Hyacinthe. On parlera de son cas, devant le comité des bills, pour démontrer que cette ville a pu réussir à diminuer ses taxes cette année, à cause de cette imposition générale.

Les universités ont abandonné leur rôle

Les universités doivent sortir des nuages et compter avec la réalité, si elles veulent se connaître et jouer le rôle qu'on attend d'elles dans le monde de demain.

Telle est en substance l'opinion du docteur Walter Kotschnig, de Genève, secrétaire général du Bureau international des étudiants, au cours d'une causerie faite aux étudiants de l'Université McGill hier soir, à la salle Moray. Le sujet de la causerie était: "L'université dans le monde de demain". Le docteur Kotschnig de dire que dans nos universités à l'heure actuelle, on manque de connaissances économiques, sociales et politiques, on ne sait pas vers quel l'on tend au juste, on généralise trop sur des faits particuliers, tandis qu'il faudrait avoir plus de vision, l'immersion des faits au dehors de son pays.

C'est un plaisir d'acheter chez SIMPSON. Pour le Prix Modique de \$4. Vous pouvez faire confectionner votre robe sur mesures, à notre rayon de la confection pour dames... Costumes et Manteaux \$14. Manteaux de tweed. Nouveau tweed importé et worsted. Coupe demi-ajustée. Double de Celsoine. Bleu, gris, brun, vert, etc. Valeur exceptionnelle. Tailles 13, 15, 14 à 20. Costumes Swagger. Deux pièces. Manteaux trois-quarts, tweed moucheté. Aussi tailleur à jaquette croisée en lainages. Bleu, fauve, marine, brun. Doublure de crêpe de soie. Tailles 14 à 20. 3.50 comptant vous permet de réserver votre costume ou manteau de \$14 jusqu'au 15 avril, à la livraison alors que vous soldez la différence. Simpson, au troisième.

2000 Verges de Lainages Importés pour Robes et Manteaux — Largeur 54 Pouces — Prix Réguliers 1.98 et 2.95. Avec le printemps qui approche, vous devriez penser à un costume Swagger, à une robe avec une cape et vous choisir des lainages appropriés dans cette vente. Crêpe Imprimé à Robes .79. Georgette de Pure Soie .39. Chiffon Imprimé Pure Soie .69. Voile Imprimée Crêpon .10. Simpson, au deuxième.

Nouveaux Sacs de Printemps Très Élégants. Modèles charmants et variés. Enveloppes avec fermeture éclair, sacs avec courroie au dos, d'autres avec ornements métalliques. Bleu, gris, beige, rouge, vert, brun, noir. Réduction spéciale pour vendredi seulement. Simpson, au rez-de-chaussée.

Ces Souliers "Enna-Jettick" se présentent avec des lignes printanières. \$8. Les souliers Enna-Jettick vous offrent le maximum de confort en même temps que le chic si désiré au début d'une saison nouvelle. \$8. Pointures 3 à 9. Largeurs AAAA à EEE. BERNICE un lacé à 4 œillets, piqués, perforations très nouvelles. Chevreau noir ou brun. MABEL un escarpin à godet très élégant et confortable. Garniture de reptile. Chevreau noir. Simpson, au deuxième.

Ce soir, Maroons et Canadiens — Fager et Jokela victorieux

AUGUST FAGER ET J. JOKELA GAGNENT AISEMENT LES SIX JOURS, QUI ONT PRIS FIN HIER

Les deux Finlandais finissent trente milles en avant de Granville et Gagné. — Hoey-Gavuzzi troisièmes.

Ce fut une soirée sensationnelle dans cette course, car les deux premiers équipes sur les cinq et demi, qui ont démarré en hier, ont gagné. Le premier, August Fager et J. Jokela, ont gagné en trente heures et six jours, ce qui est un record. Le second, Granville et Gagné, ont gagné en trente heures et sept jours, ce qui est un record. Le troisième, Hoey et Gavuzzi, ont gagné en trente heures et huit jours, ce qui est un record.



A gauche: Jokela; à droite: Fager.

Le temps de Jokela et Fager, qui ont gagné en trente heures et six jours, est un record. Le temps de Granville et Gagné, qui ont gagné en trente heures et sept jours, est un record. Le temps de Hoey et Gavuzzi, qui ont gagné en trente heures et huit jours, est un record.

Le temps de Jokela et Fager, qui ont gagné en trente heures et six jours, est un record. Le temps de Granville et Gagné, qui ont gagné en trente heures et sept jours, est un record. Le temps de Hoey et Gavuzzi, qui ont gagné en trente heures et huit jours, est un record.

Le temps de Jokela et Fager, qui ont gagné en trente heures et six jours, est un record. Le temps de Granville et Gagné, qui ont gagné en trente heures et sept jours, est un record. Le temps de Hoey et Gavuzzi, qui ont gagné en trente heures et huit jours, est un record.

Le temps de Jokela et Fager, qui ont gagné en trente heures et six jours, est un record. Le temps de Granville et Gagné, qui ont gagné en trente heures et sept jours, est un record. Le temps de Hoey et Gavuzzi, qui ont gagné en trente heures et huit jours, est un record.

Le temps de Jokela et Fager, qui ont gagné en trente heures et six jours, est un record. Le temps de Granville et Gagné, qui ont gagné en trente heures et sept jours, est un record. Le temps de Hoey et Gavuzzi, qui ont gagné en trente heures et huit jours, est un record.

Le temps de Jokela et Fager, qui ont gagné en trente heures et six jours, est un record. Le temps de Granville et Gagné, qui ont gagné en trente heures et sept jours, est un record. Le temps de Hoey et Gavuzzi, qui ont gagné en trente heures et huit jours, est un record.

SENIORS CONTRE INTERMÉDIAIRES LES 15 ET 17 MARS

Aldice Gagnon, président de la Q.A.H.A., a annoncé hier soir que la finale entre intermédiaires et seniors pour le championnat de la province aura lieu les 15 et 17 mars; le vainqueur représentera le Québec dans la course à la coupe Allan.

Les champions intermédiaires, soit LaTaque, sont Granville et Québec. Joueront ici mercredi prochain tandis que le second match sera débattu sur la glace des intermédiaires le vendredi suivant.

Le champion provincial partira de Québec le samedi 18, et arrivera à destination le lendemain pour rencontrer les champions maritimes chez eux le lundi 20.

Bien que la finale provinciale soit généralement de deux dans trois, le retard de cette saison oblige la Q.A.H.A. à la faire disputer en deux matches, le total des buts à compter.

Le second match Québec-LaTaque sera joué à LaTaque dimanche, 17 y a de la glace; au cas contraire, il aura lieu lundi soir à Québec.

LES MAJEURS A L'ENTRAÎNEMENT

SARASOTA, FL. — Harnie Frisberg, le vétérinaire de Lynn, Mass., qui a passé trois saisons dans la ligue Nationale, s'est présenté aux nouvelles séances de la Ligue Nationale hier, en tapant une des balles de Henry Johnson par-dessus la clôture, à une distance d'environ 400 pieds.

Les vieux amateurs de l'endroit ont assisté à l'entraînement des Giants et d'indianapolis depuis plusieurs années, déclarant que le coup est le plus long qu'ils ont jamais vu.

MIAMI, FL. — En attendant les Athlétiques qui doivent arriver le samedi, pour une série de parties de football, les Dodgers de Max Carey ont fait de très bons entraînements hier après-midi et ont terminé une partie de quatre manches. Les autres joueurs pour lesquels Babe Phelps et Thornton Schwenk ont gâché ont été les régulateurs de Jersey City, et Fred Heimada ont lancé pour les régulateurs. Hack Wilson continue de faire la greve.

FETE SPORTIVE ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

Samedi prochain, le 11 mars, à 2 heures, aura lieu, à l'Académie Mont-Royal, la brillante fête sportive de l'Ecole Technique de Montréal. Les organisateurs de cette fête réservent à tous un très beau programme. Plusieurs célébrités du monde sportif assisteront à cette fête. Les organisateurs de cette fête sont: M. J. W. Levesque, président du syndicat des Sports à Montréal, recueille tout le monde d'une façon parfaite. Mlle Lalonde présente les honneurs aux concurrents qui lui furent remis en main les prix de leurs brillants efforts de la semaine.

Ce soir, les concurrents seront les notes de M. J. W. Levesque, président du syndicat des Sports à Montréal, recueille tout le monde d'une façon parfaite. Mlle Lalonde présente les honneurs aux concurrents qui lui furent remis en main les prix de leurs brillants efforts de la semaine.

TAVERNE LUSSIER O. MAISON HOGUES 4

Après une partie dure et chaude-ment disputée, la Maison Hogues 4 de nouveau remporté, une victoire, en infligeant un magistral échec à la Taverne Lussier, qui dut se retourner chez elle dépitée et sans espoir.

La partie débuta lente et monotone, mais bientôt, par l'ardeur du jeu, nos joueurs se réveillèrent et commencèrent à marquer de beaux points. Tous les joueurs ont joué chacun du sien et il faut particulièrement mentionner Lavoie, Lussier et Richer. Notre excellent joueur K. Gilman, notre fameux joueur de la semaine dernière, a été nommé arbitre par le club de hockey Lussier et se charge de l'arbitrage de la partie.

Après une partie dure et chaude-ment disputée, la Maison Hogues 4 de nouveau remporté, une victoire, en infligeant un magistral échec à la Taverne Lussier, qui dut se retourner chez elle dépitée et sans espoir.

Fédération Cycliste de l'Est

Lundi, eu lieu au local du club Wilkey l'assemblée mensuelle de la Fédération. Parmi les orateurs présents, on a entendu un grand nombre d'auditeurs, mentionnant spécialement M. C. Sylvester, président, qui traita de sujets de grande actualité. M. C. Sylvester, président honoraire, qui, comme tous les jours, charma ses auditeurs de sa parole spirituelle. M. C. Sylvester, vice-président honoraire, qui ne ménagea pas ses conseils et son expérience aux cyclistes de la région. H. Lavoie, un vétérinaire, qui, par ses réparties alertes, et bien au point, fut grandement apprécié.

Après avoir réglé plusieurs questions importantes concernant la grande assemblée récréative organisée par la Fédération, et qui aura lieu à la Mi-Carême dans les salles du Moulin Rouge, on a procédé à la nomination du Comité de Récréation, qui se compose comme suit: Comité de Récréation: MM. Sallet, Lavoie, Patoine, Piazza et Carignan.

Maître de cérémonie: M. Sauvageau.

Président de séance: MM. Perreault et Vincent.

Commissaire-ordonnateur: M. H. Lavoie.

Proposés à la perception des billets: MM. J.-O. Leboeuf et P. Bouchard.

Après la fin de la soirée, une Reine du Cyclisme sera choisie parmi plusieurs candidates. L'heureuse élue présidera à tous les événements cyclistes durant la prochaine saison.

Sport à Baie Saint-Paul

BAIE SAINT-PAUL, 8.—Dimanche après-midi, il y eut, sur la glace du quartier Saint-Jean, une partie de hockey entre les équipes de la Baie Saint-Paul, dirigées par le docteur A. Leclerc. Le score se termina en faveur du club local par 4 à 1. Nos joueurs se sont vaillamment comportés pour vaincre les visiteurs, dont l'ardeur les mettait à une rude épreuve. Le jeu fut plutôt bémol tant qu'aux coups donnés, car les arbitres, MM. le docteur A. Leclerc et E. Troitier n'imposèrent que deux fois leur sanction, en envoyant Gilbert Zimand et René Labbé, prendre un petit repos mérité.

Classement des joueurs: Sallet-Urbain; Buts, Victor Fortin; Centre, Paul Girard; Défenseurs, René Labbé et Léopold Bouchard; Ailes, Ph. Dufour et Emilie Girard. Baie Saint-Paul: Buts, Roger Simard; Centre, Simon Girard; Défenseurs, G. Simard et Laurent Perreault; Ailes, substituts, Emilie Simard, Ph. Fager, et Bouchard.

Aux Coureurs du National

Tous les coureurs de "fond" du National, sont priés de noter qu'ils devront se rendre pour 2 heures, dimanche, le 12 mars, au Parc Richelieu, Bout de l'île au cas où ils prendront part à la course organisée par les Coureurs Joyeux.

LE BALLON AU PANIER EN HONNEUR AUPRES DU SEXE.



L'équipe des "Jaunes" de la ligue féminine de ballon au panier du National. A gauche: Jacqueline Dufresne, Marie Gagnon, Cécile Courcier, Jeanne Girard, Mme E. Friche, Madeleine Sabourin, (capitaine), Charlotte Marcoux, Agnès Lawson, Jimmy Willis, (gérant). — (Cliché: Gérard Beaudin).

LES ROYALS SONT QUASI-CHAMPIONS IRS. PROVINCIAUX

Battant le Cnone, champion de la ligue Junior de Montréal, par 3 à 2, dans la première partie d'une série de détail, les Royals, champions de la ligue Junior Amateur, sont virtuellement devenus champions provinciaux de la province. La deuxième partie aura lieu lundi soir prochain au Forum, et, à moins d'un étonnant renversement de choses, les Royals sont sûrs de la couronne provinciale.

Dès la première période, hier soir, les Royals troublèrent quatre fois le filet de Shore et le score était de 7 à 0 quand le Crane put à nouveau égaliser. Le jeu fut très animé et très intéressant. Les Royals ont été très brutalement et environ 50 personnes se portèrent au Forum pour en être témoins.

Alignement et sommaire:

Crane	Royal
J. Shore	Buts
T. Shore	Défense
Hallberg	Centre
MacNeil	Centre
MacDonald	Alle
Purdie	Alle
Donnelly	Donnelly

1^{re} Période: Royale (Martini)... 12-15
2^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
3^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
4^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
5^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
6^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
7^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
8^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
9^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
10^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
11^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
12^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
13^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
14^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15
15^{de} Période: Royale (Martini)... 12-15

PARTIES D'HIER

Ligue Canadienne
Boston 5, Philadelphie 1.
Ligue Internationale
Buffalo 6, London 1.
Ligue Mont-Royal (Finale)
St-François 4, Verdun 1.
(St-François gagne la série 5-1-0.)
Éliminatoires Juniors (Finale provinciale)
Royal 3, Crane A.A.A. 2.
O. H. A. Senior (Finale)
Niagara 1, Port Colborne 2.
Junior, District d'Ottawa (Finale)
Shamrock 2, Cornwall 6.
(Shamrock gagne la série 3-1-1.)

ON COMMENTE EN BLANC ET EN NOIR LA MENACE DE RUTH

NEW-YORK, 9.—La déclaration présumée de Babe Ruth qu'il se retirerait du baseball, plutôt que de signer un contrat de \$50,000 avec les Yankees reçoit des approbations fort variées des experts du baseball à travers le pays.

Les uns sont d'opinion que comme plus forte attraction au baseball, Ruth a droit à tout l'argent qu'il peut obtenir. Les autres, plus nombreux, opinent que le Babe Ruth adopte une piètre politique, surtout à l'heure où la crise est pire que jamais.

L'un des plus fermes admirateurs de Ruth est Neal O'Hara, de Boston. Dans le "Boston Traveler", O'Hara mentionne les salaires énormes payés aux artistes de cinéma et ajoute: "Ce n'est pas le temps de signer avec des étoiles, surtout quand comme Ruth, ce n'est pas l'argent qui nous manque. Les Yankees, vous savez en être sûrs, auront besoin des circuits de Ruth, cette année. C'est un axiome du sport que le temps de crise il faut des stars pour attirer les foules."

Stoney McLinn, commentateur du Record de Philadelphie, prend l'autre point de vue: "Babe Ruth devrait se considérer fort heureux de pouvoir toucher \$50,000 pour une année comme celle-ci. Il devrait l'accepter avec empressement et remercer le ciel. Rappeler d'avoir été aussi généreux."

"Le Babe a fait plus d'un million au baseball pendant que les choses allaient bien dans le monde de la base-ball. Il n'est pas de raison pour laquelle il ne devrait pas avaler sa pilule comme vous et moi."

QUE FERA LE CANADIEN CE SOIR CONTRE LES MAROONS?

Une victoire pour le Montréal lui donnerait le droit de posséder pendant douze mois la coupe Kennedy. — Américain à Boston.

Le Canadien entre, pour ainsi dire, dans la dernière étape de sa course aux honneurs du circuit Calder. Il ne lui reste qu'un huitième de la saison à parcourir avant de participer au détail, à Dame Fortune veut bien l'y acheminer.

La joute de ce soir avec le Montréal, qui sera la cinquième rencontre de l'hiver entre les deux rivaux, et par conséquent leur avant-dernière, est donc d'une portée exceptionnelle sur les chances du Bleu Blanc Rouge. Son échec de mardi à New-York, aux mains de l'Américain, s'écarterait tout fortuit il faut s'en rapporter à certains commentateurs, venus de la meilleure source, n'a eu aucunement affaibli le moral de l'équipe, revenue à Montréal hier soir, dans les meilleures dispositions possibles. On la considère, ce soir, lorsque le Canadien prendra la glace contre le Montréal et s'évertuera à vaincre la brillante phalange des joueurs de Gérard Strachan et Cie. Naturellement, ce ne sera pas une mince tâche, car les Maroons viennent de battre le Toronto et sont dans une excellente condition physique. Ils s'ajoutent, en battant le Canadien, le plus enclin à la coupe Kennedy pour un saison, ce trophée étant l'émblème de la suprématie locale dans le domaine du hockey. Présence, le Montréal a une partie de gagnée de plus que le Canadien et

une autre victoire pour ses couleurs lui donnerait pour une année la possession de la coupe de l'ancien propriétaire-gérant du Canadien.

Pendant que cette partie se déroulera sur la glace du Forum, devant un hall rempli à sa capacité, trois autres parties complémentaires des cadres du programme de la National Hockey League pour ce soir, et seront jouées entre les clubs suivants:

Chicago vs Ottawa.
Américain vs Boston.
Détroit vs Rangers.

La partie Américain-Boston concernera les regards des spectateurs sur le tableau lumineux du Forum, ce soir, au cours de la joute Montréal-Canadien. Les Bruins rendront un fameux service au Tricolore s'ils battent le club new-yorkais, ce soir, mais les Américains, comme le Canadien, se débattent comme des chaînes pour s'assurer une place dans le détail, de sorte que leurs efforts atterdront le surhumain. Mollinson et Bell arbitreront à Ottawa; Rodden et Smith tiendront le sifflet à Holyton, tandis que Daignault et French seront en fonctions à New-York. Voici maintenant le probable alignement des clubs Montréal et Canadien, pour ce soir, au Forum:

MONTREAL

1-Kerr	Buts	Hainsworth	1
2-Conacher	défense	S. Mantha	3
3-Noble	défense	Moren	7
4-Ward	défense	Gagnon	11
5-Norbert	défense	Joliat	4
6-Substituts du 2	Wen	Trotter	6
7-Hayne	12	Kilrea	14
8-Duguid	15	Robinson	16
9-Subs. du Canadien	2	Starr	5
10-Haynes	12	Kilrea	14
11-Larochelle	15	Hart	16
12-Giroux	17	Harrington	18

Arbitre: Mallinson.
Juge du jeu: Bell.

LONDON BAT BUFFALO A LA HAVANE

LONDON, 9.—Les Tecumseha de London ont porté à quatre points leur avance sur les Buffalo de la ligue internationale en battant les Buffalo de Fort Erie par le score de 1 à 0. Hier soir, l'unique point fut marqué par Pettigrew, après dix-neuf minutes et dix secondes de jeu serré dans la deuxième période, après avoir converti une double passe de Hicks et de Grog.

Le gardien de buts Herbie Stuart a encaissé deux buts blancs, ce qui est la saison 1932. Il n'y eut pas de fautes commises et les deux clubs furent envoyés à la clôture.

Alignement et sommaire:

London	Buffalo
Stuart	Buts
Hicks	Défense
Fraser	Défense
Pettigrew	Centre
Grog	Alle
Gillie	Alle
Gibbe	Subs. London
Neville	London
Wood	Buffalo
Stuart	Buts
Hicks	Défense
Fraser	Défense
Pettigrew	Centre
Grog	Alle
Gillie	Alle
Gibbe	Subs. London
Neville	London
Wood	Buffalo

Arbitres: Jerry Lafamme, Woodstock.

LA LUTTE AU S. A. C. I. M. SAMEDI SOIR

La S.A.C.I.M. qui compte maintenant plus de 90 lutteurs dans son organisation, peut présenter sans crainte au monde de la lutte, plus de luttes qu'il y en a jamais eu. Le 11 mars, une séance avec entrée absolument gratuite est à l'affiche et la finale mettra aux prises deux hommes de la lutte, qui ont été les champions de la lutte au S.A.C.I.M. Le 11 mars, une séance avec entrée absolument gratuite est à l'affiche et la finale mettra aux prises deux hommes de la lutte, qui ont été les champions de la lutte au S.A.C.I.M.

Le 11 mars, une séance avec entrée absolument gratuite est à l'affiche et la finale mettra aux prises deux hommes de la lutte, qui ont été les champions de la lutte au S.A.C.I.M.

SKI A MONT-ROLLAND

MONT-ROLLAND, 9.—Le comité du ski du cercle "Norbert-Moyin (A.C.C.)" a été organisé pour le samedi et dimanche, 4 et 5 mars 1933, des courses et sauts en ski.

Les courses ont eu lieu le samedi après-midi et ont réuni une trentaine de pagayans.

Un "cross-country" pour équipes de deux concurrents, a donné le résultat suivant:

1^{re} Équipe: Hubert Létourneau, Jr. et Paul Boudinier.
2^{de} Équipe: Marcel Giroux et Lionel Pilon.
3^{de} Équipe: Rosario Desjardins et Eugène Ethier.

Une course pour skieurs juniors, environ 1-2 mille, a été gagnée par le "Cross-country" Edmond Gagnon, Paul Durocher et René Durocher.

Parmi les enfants, Albert Pazé et Côme Quévillon se sont distingués.

Les sauts du dimanche ont réuni un groupe de spectateurs qui ont apprécié les sauts. Marcel Desjardins, Rosario Giroux, Louis Lantier et Ernest Létourneau.

LE CHAMP EXTERIEUR DES GIANTS AU CAMP

Les Giants de New-York prennent très sérieusement leur entraînement au camp Wrigley, à Los Angeles, et on peut le voir, quoiqu'ils soient à gauche à droite: Melvin Ott, Joseph Moore et George Davis, joueurs de champ.

DEBOURSEZ MOINS

● Déboursez moins pour vous raser

si vous voulez économiser. Pour le prix, soyez plus de satisfaction, plus de confort que jamais, grâce à la "LAME BLEUE." Voici une saine économie que tout homme minucieux devrait pratiquer. Achetez un paquet de "LAMES BLEUES" ce-soir et économisez en vous rasant.

Voilà pourquoi vous offrez maintenant le Rasoir De Luxe de Gillette de \$5.00 pour \$3.75.

UN JOUEUR D'UNE UTILITE UNIVERSELLE

Voilà RALPH "RED" KRASS, qui figure sur l'alignement des White Sox de Chicago comme voltigeur. Mais il est d'une utilité universelle, pouvant remplir n'importe quelle position sur l'alignement. On le voit ici avec son équipement complet, y compris le balai, dont il se sert, dit-il, pour s'épousseter après avoir frappé un solide coup de séquoia.

BELLE REPRISE DU BLE CE... BOURSE LOCALE PLUS ACTIVE. — TITRES MINERS IRREGULIERS

POTINS DE LA RUE

L'on peut attendre à l'ouverture de Wall Street...

La Bourse locale continuait de se bien comporter...

Les mines d'or subissaient des mouvements variés...

Le maintien des exportations mondiales de blé...

Une meilleure demande pour les céréales sud-africaines...

La baisse de 2 p.c. dans le rendement de l'industrie de l'acier...

La crise actuelle et la 19ème rapport de la Canada Steamship

La Canada Steamship Lines, Limited vient de publier l'état financier annuel...

Après le paiement des intérêts sur les obligations et autres items, il reste un déficit de \$512,261 pour 1932...

Comme on a pu le constater par l'énoncé ci-dessus, les différents items de l'état financier de cette compagnie...

Mais comme le fait remarquer M. W. H. Coverdale, président de cette importante compagnie...

La réduction dans le pouvoir de gain des individus à la suite des diminutions de salaires effectuées...

Comme chacun le sait cette compagnie n'a pas payé de dividendes au cours de l'an dernier...

Les coupons échéant le 1er mars 1933, sur les obligations de la Compagnie P. T. Legaré, Limited...

LE C. P. R. A LA HAUSSE A LONDRES

LE C. P. R. A LA HAUSSE A LONDRES

National City Bank

Titres miniers irréguliers

Fortes baisses des prix du porc

General Motors Corporation

BOURSE DE MONTRÉAL

La Bourse et le Curb locaux plus actifs, mais les stocks hésitent...

Le C.P.R. à 11 1/2. Nat. Breweries cote 15. Bell Telephone grimpe de 2 points...

La Bourse locale, la seule à être seule, depuis le commencement de la semaine...

La faiblesse des prix du blé à Liverpool et la diminution dans la demande pour le blé canadien...

L'on attend dans les cercles financiers de Paris à ce que le dollar américain cote à un niveau élevé...

Les perspectives d'augmentation du numéraire en argent aux E.-U. à la suite des derniers événements...

Le maintien de l'équilibre aux E.-U. serait favorable aux mines d'or, tout aussi bien que la valorisation du métal jaune...

Il est à prévoir que de plus grandes facilités d'échanges soient établies entre le Canada et la Grande-Bretagne...

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

Canada Steamships Lines

CANADIAN CELANESE SA POSITION LIQUIDE

Au cours de 1932. — Actif global aussi peu élevé. — Légers profits nets.

L'actif global de Canadian Celanese Limited, n'est apprécié au cours de 1932...

Voici les chiffres comparatifs du compte de profits et pertes:

Table with 3 columns: 1932, 1931, 1930. Rows include Op. prof., Taxes, Int. Rec., etc.

INTERESSANT PERCU SUR LES MOUVEMENTS DU DOLLAR CANADIEN

Fourni dans le dernier bulletin de la Banque Canadienne Nationale.

Le cours du dollar canadien à New York a fléchi brusquement fin janvier...

Les pétroles accusaient des variations fractionnelles et B. A. Oil se hissait à 5 1/8 et Imp. Oil cotait 8 3/8 p.c.

Les titres aurifères étaient plus actifs et Moss se hissait de 2 cts à 19. Siscoe à 1.45 demeurait ferme...

VENTES DE 10 h. à 11 h. Cours fournis par L.G. BEAUBIEN & CIE.

VENTES DE 10 h. à 11 h. Cours fournis par L.G. BEAUBIEN & CIE.

Opinions de Courtiers

NOUVELLES SUR LES MINES

DOSE

COBALT CONTACT

BOURSE DE PARIS

BALANCE DU TRÉSOR AUX E.-U.

LES AVANTAGES D'UNE FIDUCIE ENTRE VIFS

LES AVANTAGES D'UNE FIDUCIE ENTRE VIFS

Excellent état financier de la Cie Noranda Mines, Limited

Profits, équivalents à \$1.61 par action en 1932, comparativement à \$1.06 en 1931.

Le rapport financier annuel de Noranda Mines Limited qui vient d'être envoyé aux actionnaires...

Les réserves de minéral se sont élevées à 23,450,000 tonnes, comparativement à 19,960,000 tonnes au 31 décembre 1931.

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Le dollar canadien était plus ferme ce matin sur le marché local...

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Mercredi 8 Mars 1933

Cours fournis par L.-G. Beaudin & Co., 84, Notre-Dame Ouest

Table of stock market transactions including columns for 'Ventes', 'Cours', 'Mont', 'Dern. Change', 'Clôture', and 'Offre'. Lists various stocks like Bell Telephone, Canadian Pacific, and others.

Table titled 'Obligations canadiennes' listing various bonds with columns for 'Dom du Canada', 'Offre', and 'Dem'.

Table titled 'RENDIEMENT DES VALEURS' showing interest rates for various assets like 'Service Forest et Forêt', 'Can. Power', and 'Can. Ry.'.

Table titled 'VENTES IMMOBILIÈRES' listing real estate sales with columns for 'Valeurs', 'Taux', 'Prix', and 'Rend'.

Section titled 'Dollar américain à escompte en Russie' and 'Northern Canada Mining' providing news and market information.



chambault, 2360, E. N. Raymond, notaire-1932. Notaire-André-Rue St-Marie; bâtis: s 1912; lot 1912-72-2; terrain 25 x 113 pieds, B. Macdonald, A. Jones, \$2,100 et autres considérations.

LE BILL CARON (Suite de la page 4) res ont été prises pour l'en empêcher. Les deux parties en sont venues à une entente et il fut convenu que la Compagnie paierait \$400 par année durant 10 ans, plus \$600 durant dix autres années.

M. Duplessis: Le premier ministre prétend que j'aurais dû rester assis. C'est est préférable pour lui et le Québec Power.

M. Taschereau:—Il s'agit de ratifier un contrat passé après entente. M. Duplessis:—Il s'agit d'un contrat qui viole la loi de 1926 par laquelle toute commutation de taxes scolaires est défendue.

M. Taschereau:—C'est M. Bouffard. M. Robert Taschereau intervient et explique que définitive le Québec Power accorde une augmentation de taxes. Elle paierait \$200. Maintenant, elle va payer \$400, le salaire de l'Institutrice et l'entretien de l'école.

AU CONSEIL LEGISLATIF QUÉBEC, P. — (Du correspondant de la "Patrie"). Le Conseil législatif a eu une nouvelle séance, hier après-midi puis s'est ajourné à mardi après-midi.



SUGGESTIONS POUR RÉDUIRE (Suite de la page 5) Derby a rapporté de ce côté-ci de l'Atlantique \$1,100,000. Quant au côté moral de la question, le sénateur MacRae dit que les églises d'Irlande n'ont pas élevé la voix contre ces lotes.

LE SÉNATEUR FOSTER dit qu'au Canada, à chaque élection on emploie une immense armée de fonctionnaires spéciaux qui coûtent un prix fou. Il est d'avis que l'on pourrait réaliser des économies considérables sous ce rapport si les fonctionnaires réguliers des différents ministères du gouvernement fédéral étaient mis à contribution.

LE SÉNATEUR MURDOCK propose l'ajournement du débat. La loi de l'impôt sur le revenu, adoptée par la Chambre des Communes, a subi ses derniers et derniers lectures au Sénat ainsi que la loi des déductions sur les salaires.

LE SÉNATEUR GRAHAM se déclare en faveur de la mesure. Ce n'est pas tant, d'après lui, une question d'argent mais lorsque le peuple est taxé il n'est que juste que ceux qui ont ratifié la loi importante ces taxes donnent l'exemple en réduisant leur propre revenu.

LE SÉNATEUR FOSTER dit que le système fédéral d'élections devient de plus en plus dépendant. Les dépenses d'automobiles pour transporter les électeurs aux bureaux de vote sont devenues trois onces. Le coût des annonces dans les journaux et de la publicité faite à la radio a aussi augmenté.

LE SÉNATEUR FOSTER dit qu'il faut à chacun des deux grands partis un million de dollars pour défrayer les dépenses d'une élection fédérale. "On a dit", déclare le sénateur Foster, "qu'un chef de parti ne doit rien connaître au sujet des fonds de campagne, mais je me demande si jamais un chef de parti a provoqué une dissolution du Parlement ou d'une Législature sans savoir si elle pourrait procurer une élection. J'avoue que je n'en ai jamais connu."



RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE Je n'oserais pas de mentionner ici le grand nombre d'amendements mineurs insérés dans la nouvelle Convention et dans les nouveaux Règlements, mais je crois devoir résumer brièvement les changements importants suivants: (a) Vote unique: Une solution provisoire de ce problème, adoptée par la Conférence de Madrid seulement, a été trouvée dans la préparation d'une liste spéciale des pays qui avaient été invités par le gouvernement de l'Espagne à participer à cette Conférence.

ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE Pour que le travail de la Conférence soit exécuté d'une façon satisfaisante, des comités distincts furent formés pour le radio et le télégraphe, sauf le comité de la convention qui embrassait les deux. Les comités furent formés ainsi qu'il suit: (1) Convention (Radio et Télégraphe combinés), (2) Règlements, (3) Tarifs et trafic, (4) Technique, (5) Rédaction du travail du Bureau International (Radio), (6) Vérification des lettres de créance des délégués.

PROBLÈMES SOUMIS À LA CONFÉRENCE Les problèmes importants que la Conférence avait à étudier étaient les suivants: (a) Votation, (b) Révision d'une convention télégraphique et radiotélégraphique combinée, (c) Allocation des fréquences aux différents services, (d) Révision des Règlements Radiotélégraphiques, (e) Révision des Tarifs Radiotélégraphiques et des Règlements de Trafic, (f) Révision des Règlements Télégraphiques, (g) Révision des Règlements concernant le Tarif Télégraphique.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES Dans la discussion de ces problèmes, plusieurs difficultés surgirent, dont les suivantes avaient une importance particulière: (a) Votation — déterminer si chaque pays représenté à la Conférence a droit à un seul vote, ou, dans le cas de pays ayant des colonies, à plusieurs votes. La question de savoir quelle ou quelles langues doivent être employées à ces conférences.

Advertisement for 'BUREAUX A LOUER' (Offices for rent) with contact information for 'S.S. Lafayette' and 'French Line'.

TEMPERATURE
BEAU ET PLUS FROID

DECES

DECEDES.—A Montréal, le 7 mars 1933, décédé le père William James Derome, époux de Marie Dupuis. Funérailles le vendredi 10 mars, à 10 heures, au cimetière de la Côte des Neiges, 1100, rue Lajoie à 8 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11-3

LIMOGES-MACINE.—A Ste-Anne des Plaines, le 8 mars courant, est décédé l'âge de 70 ans, Mme Gertrude Limoges, épouse de Urgel Macine, cultivateur et mère de M. J. S. Macine, notaire, à Montréal.
Les funérailles auront lieu samedi 10 courant, à 9 h. 30 à Ste-Anne des Plaines.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11-3

MARQUE-ROUSSEAU.—Les familles Marquis-Rousseau remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse et leur fille, soit par offrandes, soit par lettres, cartes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles.
11-1

POISSON.—A Montréal, le 8 courant, à l'âge de 70 ans, est décédé Alexandre Gélina, épouse de Jeanne Gélina, née Gélina.
Les funérailles auront lieu vendredi 10 courant, le convoi funéraire partira de chez Wayland & Valois, No 2335 avenue du Parc, à 8 h. 30 m pour se rendre à l'église St-Victor d'Outremont, où de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11-3

Le Message du Président
(Suite de la 1ère page)
(Presse associée).

Le 72e Congrès est convoqué en session extraordinaire le midi, pour l'adoption des lois nécessaires à la solution "immédiate" de la crise bancaire.

La Federal Reserve Bank a demandé à ses membres les noms de toutes les personnes qui ont retiré de l'or depuis le 1er février et qui ne l'ont pas redonné avant le 13 mars. Indique que les noms des théoriciens vont être publiés.

Le congé proclame par le Président Roosevelt expire aujourd'hui, mais il se peut qu'il soit prolongé.

Les chefs des deux Chambres prédisent une prompte adoption du bill bancaire exceptionnel.

Le Président Roosevelt a déclaré ce matin, à la suite d'une conférence tenue à la Maison Blanche, que le projet de loi présenté au Congrès "va immédiatement faire démarrer les opérations de banque dans tout le pays".

Le plan de certificat national est abandonné cependant que le bureau des travaux fédéraux en trois équipes à la frappe de nouveau numéraire de la réserve fédérale, objet probable du projet de loi.

La nouvelle monnaie ne sera pas remboursable en or, mais elle sera émise aux mêmes conditions que les billets du trésor, garantis par les obligations de l'Etat.

M. Steagall, président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, croit que les banques nationales seront les premières à rouvrir et que les banques d'Etat rouvriront ensuite.

Le secrétaire du trésor, M. William Woodin, a autorisé les chambres de compensation locales à émettre des certificats, si nécessaire.

La trésorerie a interdit l'exécution du plan du gouverneur Lehman, de New-York, d'émettre des certificats par l'entremise d'une corporation d'Etat dont Alfred E. Smith a été nommé président.

Plusieurs banques sont ouvertes dans le pays mais leurs opérations sont subordonnées aux conditions posées par la proclamation du Président.

Des proclamations simultanées des gouverneurs ont appelé à l'unité nationale.

Des démarches ont été exécutées dans le Nebraska en vue d'un moratorium de l'assurance.

Un montant de \$1,000,000 de certificats a circulé librement à Nashville, Tennessee, le premier jour de l'émission.

Les banques de l'Etat du Minnesota sont autorisées à étendre leurs opérations, aujourd'hui, moment où les certificats fédéraux ont été émis.

Des lois déjà inscrites au livre de la loi permettent l'émission de \$3,000,000,000 de nouvelle monnaie.

Le Sénat de l'Arkansas a rejeté un projet de moratorium de 90 jours pour toutes les dettes.

M. Winthrop W. Aldrich, président de la Chase National Bank, propose de séparer les transactions commerciales des placements dans les opérations bancaires.

En général, le prix des vivres reste à peu près le même. Le porc a baissé à Chicago, hier, après une hausse.

Le Président Roosevelt a déclaré ce matin: "Je suis content de la perspective".

Le Congrès bâclera l'organisation de ses bureaux afin de passer au plus tôt à l'examen de l'ordre du jour.

Le Président a expliqué jusqu'à présent son programme aux leaders démocrates et républicains.

Après l'entretien, le sénateur Robinson et M. Rainey, président de la Chambre des représentants, ont publié la déclaration collective suivante: "Le bill bancaire sera passé aux deux Chambres demain, et permettra de rouvrir un grand nombre de banques vendredi".

Les démocrates ont 53 sièges au nouveau Sénat et 312 à la Chambre des représentants, ce qui leur permet d'agir à leur guise.

Les républicains ont cependant assuré le gouvernement de leur coopération.

TAUX FORTEMENT REDUITS
Ces prix s'appliquent aux acomptes d'hôtel, confortables, avec toutes les commodités, sont surpris de nos nouveaux bas prix, en tous lieux, tout confort, en l'occurrence, en vue de satisfaire les présentes conditions. Les hôtes normalement en vacances sont sollicités de se renseigner, systèmes Américain ou Européen, en consultation aux prix de la destination.

HOTEL VICTORIA
48, Young St., TORONTO.
ATTN: 0381

HOLLYWOOD, 9 mars.—Trois studios de cinéma ont fait accepter par leurs employés des réductions de salaires de 25 à 50 pour cent. Une autre compagnie a accordé à son personnel un "congé de salaires" de quatre semaines.

Les bienfaiteurs de la classe ouvrière. — On organise une assemblée monstre. — Les ouvriers de la chaussure.

Le quart-d'heure radiophonique de la Fédération des Clubs Ouvriers de la province de Québec, a eu lieu hier soir, sous le patronage du Club Social Lafayette et M. Emile R. St-Jean, vice-président de ce dernier, a donné la causette. Ce programme a été offert grâce à la générosité des maisons d'affaires et marchandes suivantes: Imprimerie Varin, Enregistré, 447-75, rue St-Denis, HA 3576, Imprimeurs, relieurs et graveurs. Impressions de toutes sortes.

Le sirop Brault, sirop français, infatigable contre les maux de gorge, les rhumes, les toux, les bronchites, ainsi que contre les bronchites asthmatiques. Plusieurs milliers de ces dernières ont été parfaitement rétablies grâce à ce sirop qui est en vente dans toutes les pharmacies de la province et chez son fabricant, M. Joseph Brault, 1067 rue Saint-Denis, HA 5593.

Le Club Social Lafayette, 6522 boulevard St-Jacques, a organisé, le 7 mars, le plus populaire des sports de la partie nord de la ville. Qu'on y enrole! Régi par une charte provinciale. Affilié à la Fédération des Clubs.

Institut Stéographique de France, affilié à l'Institut Stéographique de France, à Paris, 2539, rue Saint-Denis, téléphone HA 9502.

Mlle Irène Joly, directrice, 25 années d'enseignement pratique. Cours complet de tenue de bureau français et anglais.

Des sténographes de tout premier ordre sont sortis de cet Ecole, et occupent des positions avantageuses, tant dans les différents gouvernements que dans les bureaux professionnels et industriels.

L'imprimerie Charles-Z. Paquin, 1307 rue Martineau, Téléphone CH 7351. Tous les genres d'imprimerie. Spécialité: Travaux Commerciaux.

Le docteur J.-A. Chevrier, ophtalmiste-ophticien, à la clinique moderne, 1069 rue Saint-Denis, près Dorchester, HA 9480, possède un atelier pour la fabrication de ses propres verres, qu'il peut donc vendre à meilleur marché. Aussi propriétaire de la pharmacie Populaire, 5103 Saint-Laurent, coin Laurier, Tél. DO 3939. Livraison par toute la ville.

DANS SAINT-JEAN-BAPTISTE
L'exécutif et le bureau de direction du Comité des Citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste, convoquent pour ce soir, à la salle Girard, 4245, rue Saint-André, une grande assemblée qui sera tenue sous la présidence de M. Paul Bédoulet. Plusieurs questions de grande importance seront à l'ordre du jour.

M. J.-A. Chailifoux, président du conseil central de la Fédération des Clubs Ouvriers, sera présent et procédera à l'installation des officiers. Plusieurs autres officiers de la Fédération, adresseront la parole.

LETTRE OUVERTE D'UN GROUPE D'OUVRIERS DE LA CHAUSSURE
Nous recevons la lettre suivante d'un groupe d'ouvriers de la chaussure à Montréal, qu'on nous prie de publier dans la colonne ouvrière. Voici le texte de cette lettre:

Nous vous remercions très reconnaissantement de bien vouloir insérer dans votre journal, parce que nous croyons que nous défendons certains intérêts qui nous touchent, les champions de la fabrication de la chaussure à cause de leur titre de membres de l'Union internationale. Nous ne sommes point contre le principe de l'union, car il nous semble, et c'est même un fait établi, que les chunions font la force, mais il nous ne nous ne saurions pas pour nous réjouir jusqu'à dire des choses comme celles qui ont été entendues au Congrès de l'Union internationale. Nous voudrions aussi que ces Messieurs sachent ce qu'ils ont dit depuis deux ans surtout, et tous les rapports qu'ils ont fait à l'Union internationale, car ceux qui étaient atteints, par ceux qui étaient atteints, mais samedi le 4 mars, nous fûmes réelles, nous surpris de tant de sangsues, que les marchandises portant l'étiquette de l'union sont de meilleure qualité que les autres, et l'union, celle de la main-d'œuvre sans discernement.

Le 4 mars, nous fûmes réelles, nous surpris de tant de sangsues, que les marchandises portant l'étiquette de l'union sont de meilleure qualité que les autres, et l'union, celle de la main-d'œuvre sans discernement.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Le Dr Hood dit qu'il préfère le système de distribution par voiture, directement au client à la vente dans les magasins en série. Avec ce système, le client est plus certain d'avoir du lait pur. Le bureau de santé exige autant que possible que les magasins en série aient des glaciers spéciaux pour le lait.

Chronique Ouvrière

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

Le rapport, que le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de faire une enquête sérieuse au sujet du coût de l'électricité à Montréal; pourquoi? Les consommateurs n'ont-ils pas le droit de savoir ce qu'ils paient? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail? Et qu'en l'endroit où nous travaillons nous déquons et déquons de même le Conseil des Métiers et du Travail?

De nombreux créateurs sont invités.

Une assemblée aura lieu vendredi 10 mars en la salle Maio, 5387, troisième avenue, Rosemont, à huit heures trente. Cette assemblée réunira les employés de chemin de fer, division des usines Angus.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Classe populaire des Syndicats catholiques.—Ce soir la classe populaire des syndicats catholiques invite tous les actionnaires et déposants à l'assemblée qui aura lieu à 8 heures à l'édifice des syndicats catholiques. Un projet important sera soumis à la décision de l'assemblée.

Syndicat des briqueleurs.—Vi que plusieurs membres du syndicat des briqueleurs sont dans l'impossibilité de payer régulièrement leurs contributions à cause du manque d'emploi, il fut décidé à la dernière assemblée de ce syndicat de donner aux membres plus de facilités d'appartenir au syndicat et de maintenir en règle.

Le syndicat ouvre, en même temps un concours de recrutement qui se terminera le premier mai prochain. Tous les membres en retard dans le paiement de leurs dues et les briqueleurs désireux de se grouper dans une organisation professionnelle pourront le faire à des conditions très favorables en s'adressant à M. W. J. Deslauriers, agent d'affaires, M. Deslauriers est à son bureau tous les jours de 9 heures à 10 de l'avant-midi et de 5 à 6 heures le soir, sauf le samedi.

Comité exécutif du conseil central.—Assemblée régulière ce soir, à l'édifice des Syndicats catholiques.

RAPPORT DU CONGRES

(Suite de la page 11)

taxe pour les mots convenus de cinq lettres, y compris l'adresse et la signature, sera soixante pour cent du plein tarif dans le régime extra-européen et de soixante-dix pour cent dans le régime européen. Le tarif minimum sera le même que pour cinq mots.

Le plein tarif actuel demeure en vigueur pour les télégrammes rédigés en langage ordinaire.

(f) Le franc-or

Dans les Règlements Télégraphiques actuels apparaît l'article suivant: "Pour assurer l'uniformité des taxes prescrites par la Convention, les pays de l'Union fixent, pour la perception de leurs taxes, un équivalent dans leur monnaie respective s'approchant le plus possible de la valeur du franc".

La Grande-Bretagne réclame la suppression des mots soulignés ci-dessus, à cause de la position actuelle de ce pays relativement à la relation entre l'or et le papier-monnaie. La délégation britannique a fait remarquer que la valeur du trafic britannique entrant et sortant est balancé, et qu'en conséquence les nations créancières se soustrairaient aucune perte dans la liquidation des comptes. Après que la question ait été soigneusement étudiée par les autorités compétentes, il a été constaté que, nonobstant la différence de l'échange, le pouvoir d'achat de la livre est resté le même en Grande-Bretagne. En conséquence, il a été décidé de maintenir le tarif mentionné.

Le texte complet de la Convention et des Règlements adoptés à la Conférence de Madrid, qui seront en vigueur le 1er janvier 1934, est annexé à ce rapport. Ce document est divisé ainsi qu'il suit:

1) Règlement Général des Radiocommunications.
2) Règlement additionnel des Radiocommunications.
3) Protocole Final. Ce document contient les réserves faites par certains pays au sujet du Règlement Général des Radiocommunications.

4) Protocole Additionnel. Ce document établit la procédure à être suivie par la Conférence Européenne qui aura lieu prochainement dans le but d'assigner des gammes de fréquences aux stations européennes de radiodiffusion.

5) Règlement Télégraphique.
6) Protocole Final. Ce document contient les réserves faites par certains pays au sujet du Règlement des Radiocommunications.

7) Règlement Téléphonique. Ce document contient les réserves faites par certains pays au sujet du Règlement des Radiocommunications.

8) Protocole Final. Ce document contient les réserves faites par certains pays au sujet du Règlement des Radiocommunications.

9) Protocole Final. Ce document contient les réserves faites par certains pays au sujet du Règlement des Radiocommunications.

10) Protocole Final. Ce document contient les réserves faites par certains pays au sujet du Règlement des Radiocommunications.

11) Protocole Final. Ce document contient les réserves faites par certains pays au sujet du Règlement des Radiocommunications.

12) Protocole Final. Ce document contient les réserves faites par certains pays au sujet du Règlement des Radiocommunications.

13) Protocole Final. Ce document contient les réserves faites par certains pays au sujet du Règlement des Radiocommunications.

14) Protocole Final. Ce

LA RADIOPHONIE

Programme d'aujourd'hui 9 Mars

POSTE CHLP "LA PATRIE"

250 mètres — 1200 kilocycles

- 8 h. 58.—Ouverture.
- 9 h. 00.—Heure Montrose.
- 9 h. 05.—Séances du matin.
- 9 h. 15.—Programme du studio.
- 9 h. 30.—Clubs des Arts domestiques.
- 10 h. 00.—Clubs des Arts domestiques.
- 11 h. 00.—Mardi de la Patrie.
- 11 h. 15.—Heure.
- 11 h. 30.—Lecture.
- 11 h. 45.—Lilliane Goyer et Mme Laberge.
- 12 h. 00.—Heure des dames.
- 12 h. 05.—Tonique matinal.
- 12 h. 15.—Heure.
- 12 h. 20.—Nouvelles de La Patrie.
- 12 h. 25.—Heure Montrose.
- 12 h. 30.—Lecture Choquette, pianiste.
- 12 h. 35.—Aurologie.
- 12 h. 40.—Hamon Otero.
- 12 h. 45.—Chansons favorites.
- 13 h. 00.—Le père Antoine.
- 13 h. 15.—Le Pilote.
- 13 h. 30.—Heure des enfants.
- 13 h. 45.—Nouvelles de La Patrie.
- 14 h. 00.—Causette par un médecin la semaine de santé.
- 14 h. 05.—Cote de la Bourse des Mines.
- 14 h. 15.—José et le trio Juvenille.
- 14 h. 20.—Heure du foyer.
- 14 h. 30.—Féd. des clubs ouvriers.
- 14 h. 45.—Programme du studio.
- 15 h. 00.—Misa Hope Cushing, soprano.
- 15 h. 15.—Association des Aveugles.
- 15 h. 20.—Alvord Clark.
- 15 h. 25.—Programme du studio.
- 15 h. 30.—Samovar.
- 15 h. 35.—Misa About Town.
- 15 h. 40.—Mme Lisa Dupuis Becker.
- 15 h. 45.—Gen. Simma Venturini.
- 15 h. 50.—Chants de Cabaret, ténor.
- 15 h. 55.—Nouvelles.
- 16 h. 00.—Causette Dr Mary Childs.

CKAC

- 6 h. 15.—Orchestre de danse.
- 6 h. 30.—Emission commerciale.
- 6 h. 45.—La corporation des Electriciens.
- 7 h.—Emission commerciale.
- 7 h. 15.—Cours de programmation.
- 7 h. 30.—Programme musical du Royal York.
- 7 h. 45.—Mlle Dow.
- 8 h.—Emission commerciale.
- 8 h. 15.—Résumé de mandoline.
- 8 h. 30.—Emission commerciale.
- 8 h. 45.—Orchestre de concert.
- 9 h.—Orchestre de danse du Wind.
- 9 h. 15.—Orchestre Charles Dornberger de l'Hôtel Mont-Royal.
- 9 h. 30.—Réd. de la Patrie.
- 9 h. 45.—Les derniers faits du jour—Résultats de la N.H.C.

CFCF

- 6 h.—Heure du crêpe.
- 6 h. 15.—Musique de danse.
- 6 h. 30.—Spécial.
- 6 h. 45.—Chants.
- 7 h.—Trio de concert.
- 7 h. 15.—Le moulin musical.
- 7 h. 30.—Rudy Vallée et son orchestre.
- 7 h. 45.—Musique de danse.
- 8 h.—Musique de danse sous la direction de Leonard Joy.
- 8 h. 15.—Sketch.
- 8 h. 30.—Orchestre du Château-Lafleur.
- 8 h. 45.—Musique d'orgue.
- 9 h.—Les nouvelles. Résultats du hockey.
- 9 h. 15.—Nouvelles.
- 9 h. 30.—Mystère.
- 9 h. 45.—Piano.

Programme de Vendredi 10 Mars

POSTE CHLP "LA PATRIE"

250 mètres — 1200 kilocycles

- 8 h. 58.—Ouverture.
- 9 h. 00.—Heure Montrose.
- 9 h. 05.—Séances du matin.
- 9 h. 15.—Yvonne.
- 9 h. 30.—Le maître d'école.
- 9 h. 45.—Hamon Otero.
- 10 h. 00.—Clubs des Arts domestiques.
- 10 h. 15.—Les Joyeux épiciers.
- 10 h. 30.—Hamon Otero.
- 10 h. 45.—Hamon Otero.
- 11 h. 00.—Trio de la Patrie.
- 11 h. 15.—Bourse.
- 11 h. 30.—La belle alibonette.
- 11 h. 45.—Alvord Clark.
- 12 h. 00.—Heure féminine.
- 12 h. 05.—Nouvelles de La Patrie.
- 12 h. 15.—Heure Montrose.
- 12 h. 20.—Hamon Otero.
- 12 h. 25.—Hamon Otero.
- 12 h. 30.—Jeanne Desjardins, soprano.
- 12 h. 35.—Mid Night.
- 12 h. 40.—Musique évangélique.
- 12 h. 45.—Causette sur la patrie.
- 13 h.—Les petits chanteurs irlandais.
- 13 h. 05.—Lecture Choquette, pianiste.
- 13 h. 10.—Cote de la Bourse des Mines.
- 13 h. 15.—Nouvelles de La Patrie.
- 13 h. 20.—Heure du foyer.
- 13 h. 25.—Fédération des Clubs Ouvriers.
- 13 h. 30.—Radio-Journal.
- 13 h. 35.—Rapport CHLP.
- 13 h. 40.—Studio.
- 13 h. 45.—Gen. Simma Venturini.
- 14 h.—La Commission Canadienne de la Radio.
- 14 h. 05.—Armand Meerte.
- 14 h. 10.—Hifa et Reg.
- 14 h. 15.—Nouvelles.

CKAC

- 9 h.—Coquet Musical.
- 9 h. 15.—La bonne chanson française.
- 9 h. 30.—Montreal en parade.
- 9 h. 45.—Votre ami.
- 10 h.—Température, Cours de la Bourse.
- 10 h. 15.—Le Conseil d'hygiène canadien.
- 10 h. 30.—Poèmes symphoniques.
- 10 h. 45.—Causette sur la patrie.
- 11 h.—Les artistes du théâtre Nitla.
- 11 h. 15.—Yvonne Terroux, pianiste.
- 11 h. 30.—Cours de la Bourse.
- 11 h. 45.—Causette sur les succès de F. C. C.
- 12 h.—Concert du Royal York.
- 12 h. 15.—Métal d'orgue du capitaine H. T. Dickinson.
- 12 h. 30.—Cours de Bourse.
- 12 h. 45.—Nouvelles.
- 13 h.—Ken Large et ses Canadiens.
- 13 h. 15.—Annonces valses.
- 13 h. 30.—Emission commerciale.
- 13 h. 45.—Emission commerciale.
- 14 h.—Emission commerciale.
- 14 h. 15.—Musique de danse.
- 14 h. 30.—Concert du Royal York.
- 14 h. 45.—Mlle Dow.
- 15 h.—L'heure Provinciale.
- 15 h. 15.—Orchestre symphonique de Montréal.
- 15 h. 30.—Musique de danse.
- 15 h. 45.—Les gradués de McGill.
- 16 h.—Réd. de la Patrie.
- 16 h. 15.—Les derniers faits du jour.
- 16 h. 30.—Transmission des nouvelles du Nord. Causette par Marjarette, O.C.P.

CFCF

- 8 h. 15.—Musique d'orgue.
- 8 h. 30.—Cherrie.
- 8 h. 45.—Fanfare de danse.
- 9 h.—Sketch.
- 9 h. 15.—Causette sur la musique.

L'HEURE exacte MONTROSE est donnée à CHLP

Quarante-six candidats!

OTTAWA, 9. — Quarante-six citoyens du Canada, dont la plupart sont des vétérans de la guerre, ont postulé pour le poste de surintendant des pénitenciers canadiens, qui est vacant. Parmi les aspirants on remarque un apprenti-maître, un manufacturier de plans, des officiers de l'armée anglaise qui ont fait du service en Extrême-Orient, en Russie septentrionale, dans le Caucase, en Egypte, en Birmanie, aux Indes; des courtiers, des agents d'assurance, des avocats, des instituteurs, un comptable et un architecte — et dont-on le dit — un journaliste!

L'ECHEVIN A. FILION APPUIERA LA MOTION

Le représentant de S.-Edouard se déclare en faveur des élections en novembre 1933 — Le budget.

"Si l'échevin Trépanier veut s'en tenir à sa déclaration, exprimée à Québec, hier, à l'effet de proposer une motion pour faire raccourcir le terme échevinal de six mois, afin que les élections aient lieu en novembre cette année, je suis prêt à le seconder." C'est ce qu'a déclaré hier l'échevin Alfred Filion. "Je suis prêt à aller devant le peuple, n'importe quand", a ajouté le représentant du quartier Saint-Edouard.

M. Filion a exprimé l'opinion que ce n'était pas logique que de laisser la date des élections au mois d'avril et permettre le budget au mois de mai. Il a rappelé le fait que le comité exécutif n'est jamais choisi avant le 29 avril, souvent plus tard. Comment peut-on préparer un budget en huit ou dix jours? de demander l'échevin Filion. Si la Législature ne veut pas prolonger le terme actuel de six mois, qu'on nous accorde, au moins, les élections en novembre. M. Filion prétend, en effet, que si l'on trouve juste la réorganisation financière que la ville veut faire, il est juste également que le terme soit prolongé. "Il me semble que la période supplémentaire de six mois ne constitue pas une demande si extraordinaire que cela et qu'elle serait bien vue par le public. En tout cas, je le répète, si l'on ne veut pas accorder cette demande, je suis prêt à seconder la motion de M. Trépanier à l'effet de raccourcir le terme actuel pour accorder les élections en novembre cette année."

LA CRISE N'A RIEN FAIT PERDRE A NOS RICHESSES REELLES

Déclare le président de l'Association des anciens élèves de l'école Champlain.

CONFIANCE

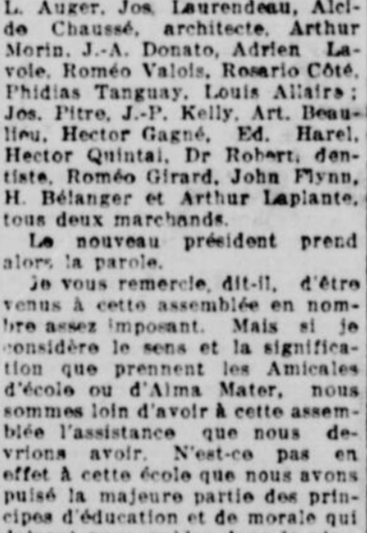
Dimanche le 9 mars avait lieu l'assemblée générale des anciens élèves de l'école Champlain et l'élection générale de ses officiers. Le président sortant de charge, M. Georges Allaire, ouvre la séance en remerciant les anciens de l'honneur qu'ils lui ont conféré en l'élevant leur président. Il est content de saluer de vieux compagnons de classe et amis qu'il a l'occasion de revoir à chaque assemblée. Puis il fait le relevé



Le notaire L.-J.-R. Laporte

des activités de l'Association durant son terme d'office, entre autres, de l'offre, à l'école, du portrait de ce digne principal qui fut pour l'école Champlain le vénérable père de M. Victor Doré, président actuel de la commission scolaire. M. Allaire fut longuement applaudi à l'élection des officiers de l'Association. M. J.-A. Keable agit comme président; M. A. Donato agit comme secrétaire; M. L.-J. Raoul Laporte, notaire; le vice-président, M. Moïse Desjardins; 2ème vice-président, Gérard Malchelosse, publiciste des œuvres de Benjamin Sulte; 1er secrétaire, M. A. Keable; 2ème secrétaire, M. J.-A. Verdun; trésorier, M. Georges Larose; amendeur, l'abbé Caron; vérificateur, MM. J.-E. Gendron et Cléophas Blain; directeurs: MM. T. Gariépy L. Auger, Jos. Laurendeau, Alcide Chaussé, architecte, Arthur Morin, J.-A. Donato, Adrien Lavoye, Roméo Valois, Rosario Côté, Phidias Tanguay, Louis Allaire; Jos. Puro, J.-P. Kelly, Art. Beauchamp, Hector Gagné, Ed. Harel, Hector Quintal, Dr Robert, dentiste, Roméo Girard, John Flynn, H. Bélanger et Arthur Laplante, tous deux marchands.

TARZAN et les Hommes-Fourmis



Quand ils furent rejoints l'équipe dont devait faire partie Tarzan, celui-ci fut confié à un ventral, un guerrier commandant à dix hommes. "Voilà donc ce fameux général" s'écria le ventral, "quel géant ajoutait-il. Il est à peine plus grand que moi!"

Je ne vous parlerai pas des banques américaines. "Pour que toutes les nouvelles des journaux aient un sens", disait M. Lucien Bomier récemment, "il faut connaître et comprendre les faits économiques". Pour quelques-uns d'entre nous, plus avertis, il n'y a là rien d'étonnant.

Les journaux ne nous avertissent pas informés de l'opinion d'un économiste et directeur de la Banque d'Angleterre, sir George Paes, "que les banques d'Angleterre étaient sur le bord de la banqueroute". Sir George ajoutait: "Je comprends que ceci n'est pas particulier à l'Angleterre. M. Montagu Norman, président de la Banque d'Angleterre, répétait récemment la même chose. Le bulletin de la deuxième banque des Etats-Unis, au mois de juillet 1931, au titre "Owners of Railroad Securities" nous avertit de ce fait.

Messieurs, c'est à la lumière de tous ces faits économiques qu'il faut interpréter le sens réel de l'Encyclique du pape Pie XI.

Les seules richesses réelles: la productivité de la terre, à sa surface, la richesse souterraine, le bras de l'homme à la campagne ou dans les villes, toutes ces richesses sont toujours intactes.

Le cerveau des intellectuels, des professionnels, des artistes, des prêtres pour élever le niveau moral et intellectuel de la population, nos écoles, nos églises, toutes ces richesses sont également intactes.

J. DALBÉ VIAU DEMISSIONNE COMME MAIRE

Le maire de Lachine s'oppose au choix que l'on fait de deux vérificateurs des finances municipales.

AUTRE ACQUISITION POUR LA FEDERATION

On jette les bases d'une importante organisation dans le quartier Lafontaine. — Le projet de M. Léon Trépanier.

"Nous demandons que la proposition de l'échevin du quartier Lafontaine, M. Léon Trépanier, à l'effet que le terme d'office des échevins et du maire soit réduit de six mois au lieu d'être prolongé tout d'abord, soit acceptée. C'est d'ailleurs ce que le peuple de la ville de Montréal désire et j'espère que l'on favorisera la proposition de M. Trépanier." C'est ainsi qu'exprimait mardi soir M. J. Chalifoux, président de la Fédération des clubs ouvriers, au cours de l'assemblée d'inauguration de la nouvelle section de la Fédération, qui tenait sa première assemblée à l'angle de Saint-André et Napoléon.

Plusieurs centaines de personnes assistaient à ce rassemblement. La plupart des orateurs qui ont pris la parole ont attiré l'attention des auditeurs sur la demande de l'échevin Lafontaine et tous ont été unanimes à se prononcer en faveur de son projet. On a toutefois fait remarquer que beaucoup d'échevins craignent de se présenter devant leurs électeurs sur un mandat en temps de crise comme celui que nous traversons, et n'ayant rien fait qui milite en leur faveur. On craint cependant que cette proposition de l'échevin Lafontaine ne soit qu'un moyen de calmer les protestations populaires, et à la dernière minute on approuve le prolongement de six mois du terme d'office.

M. Chalifoux termina en félicitant les ouvriers, marchands et citoyens en général du quartier Lafontaine de leur esprit de solidarité, et il les invite à s'enregistrer en grand nombre dans les rangs de cette association dont le seul but est de protéger les intérêts de la classe ouvrière.

M. Desrosiers, organisateur de la Fédération, est de nouveau revenu sur la question de la municipalisation de l'électricité et il a prétendu que ce monopole créait des ressources considérables à la ville. L'orateur cita l'exemple de plusieurs villes qui ont municipalisé l'électricité et en quelques années elles ont réduit dans une large proportion le taux de la taxe foncière.

Cette question amène M. Desrosiers à parler de la situation dans laquelle se trouvent un bon nombre de propriétaires par suite de la crise qui a jeté sur le pavé un grand nombre d'ouvriers. M. Desrosiers réclame de nouveau le paiement du loyer des chômeurs et même les secours directs et il tient le gouvernement provincial et l'administration municipale responsables de la triste situation qui est faite aux propriétaires.

Ont aussi adressé la parole: MM. R. Trudeau, président de l'Association des ouvriers de Délorimier; J. Leblanc, assistant organisateur pour la partie ouest de la ville; Jos. Lamoureux, vice-président de la Fédération et président de la Défense ouvrière de Saint-Jacques; P.-Z. Delcourt, vice-président de la Fédération et président du comité des citoyens de Saint-Jean-Baptiste, S. Oulmet architecte.

1,524,525 admissions au Refuge de la rue Virté

Du premier janvier au 1er mars le chiffre des admissions au refuge de jour de la rue Virté a excédé de 509,000 celui de l'an dernier. En effet le total atteint 1,524,165 à comparer avec 1,068,648 pour la période correspondante de l'an dernier. Dimanche dernier, 19,987 personnes se rendirent à cet endroit.

L'ANGLAIS ADMIRE LE COURAGE DU CANADIEN

Le peuple anglais admire le courage avec lequel les Canadiens ont actuellement fait face à la crise. L'Anglais a le plus grand respect pour le Canadien qui fait face à la crise avec courage et sans se laisser abattre par les difficultés actuelles. C'est ce que déclarait hier soir, au cours d'une entrevue, l'honorable M. Harold Nicholson, distingué biographe anglais, de passage à Montréal.

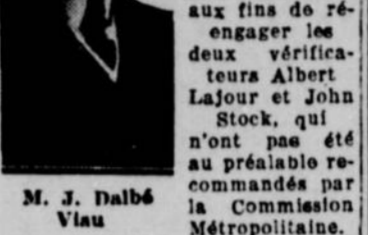
M. Nicholson a déclaré fier de l'énergie du peuple canadien qui a assez confiance en sa valeur pour lutter avec succès contre la dépression. M. Nicholson qui revient des Etats-Unis, a déclaré avoir noté un changement plus que favorable à l'égard des Canadiens, dont nos voisins admirent maintenant la force et l'initiative. La distinction de leur caractère a été enthousiasmée du retour de Maria Chapdelaine.

EATON

Notre plus bas prix encore!

Souliers "Arch Sta" du Dr McCann

Le maire de Lachine s'oppose au choix que l'on fait de deux vérificateurs des finances municipales.



Prix spécial, vendredi, la paire 1.79

Pas de commandes téléphoniques C.O.D.

Nous en avons 2,000 paires — mais même ce groupe important ne pourra satisfaire toutes les femmes qui portent les souliers "Arch Sta" du Dr McCann, parce qu'ils sont si confortables et à prix si raisonnable! Vous feriez donc bien de venir de bonne heure pour profiter de cette offre sensationnelle! Souliers à lamier — souliers lacés — escarpins de fantaisie — en soule cheveau brun, ou cuir verni, et quelques-uns en cheveau noir, chaque paire à talons cubains de cuir.

Pointures 2 1/2 à 9 et largeurs AA à EE dans le lot mais pas dans tous les modèles.

Notre machine de Rayon-X vous aidera à obtenir un ajustement parfait.

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Eaton répète un succès!

... Cette fois avec 3000 longueurs de tissus importés

Complets faits sur mesure ou tout faits avec 2 pantalons pour hommes

en vente vendredi 25.00

La dernière Vente de ces complets créa un tel enthousiasme que nous sommes encouragés à la répéter. Cette Vente devrait être encore plus populaire — si l'on considère que le printemps sera bientôt ici, et chaque homme songe à s'acheter un nouveau complet de printemps.

Voyez par vous-même le succès que nous anticipons — nous avons acheté assez de tissus pour 3,000 complets. Conditions de Paiements Différées si désiré, moyennant un supplément équitable.

Deuxième étage—Rue Sainte-Catherine

Grande Vente Spotlight

en voitures pour bébés, articles sur roues, jouets!

Venez le bon heure vendredi et profitez des économies offertes... les prix sont sensationnels — encore plus bas que ceux de la Vente Spotlight de l'année dernière.

Quatrième étage—Rue Victoria

SIX MOIS DE PRISON POUR VOL SACRILEGE

Pour avoir commis un vol sacrilège dans l'Oratoire Saint-Joseph le 3 mars, un nommé Albert Adams, 2264 rue Notre-Dame ouest, a ce matin été condamné à six mois de prison par le Just. Lacroix.

EATON

Notre plus bas prix encore!

Souliers "Arch Sta" du Dr McCann

Le maire de Lachine s'oppose au choix que l'on fait de deux vérificateurs des finances municipales.



Prix spécial, vendredi, la paire 1.79

Pas de commandes téléphoniques C.O.D.

Nous en avons 2,000 paires — mais même ce groupe important ne pourra satisfaire toutes les femmes qui portent les souliers "Arch Sta" du Dr McCann, parce qu'ils sont si confortables et à prix si raisonnable! Vous feriez donc bien de venir de bonne heure pour profiter de cette offre sensationnelle! Souliers à lamier — souliers lacés — escarpins de fantaisie — en soule cheveau brun, ou cuir verni, et quelques-uns en cheveau noir, chaque paire à talons cubains de cuir.

Pointures 2 1/2 à 9 et largeurs AA à EE dans le lot mais pas dans tous les modèles.

Notre machine de Rayon-X vous aidera à obtenir un ajustement parfait.

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Eaton répète un succès!

... Cette fois avec 3000 longueurs de tissus importés

Complets faits sur mesure ou tout faits avec 2 pantalons pour hommes

en vente vendredi 25.00

La dernière Vente de ces complets créa un tel enthousiasme que nous sommes encouragés à la répéter. Cette Vente devrait être encore plus populaire — si l'on considère que le printemps sera bientôt ici, et chaque homme songe à s'acheter un nouveau complet de printemps.

Voyez par vous-même le succès que nous anticipons — nous avons acheté assez de tissus pour 3,000 complets. Conditions de Paiements Différées si désiré, moyennant un supplément équitable.

Deuxième étage—Rue Sainte-Catherine

Grande Vente Spotlight

en voitures pour bébés, articles sur roues, jouets!

Venez le bon heure vendredi et profitez des économies offertes... les prix sont sensationnels — encore plus bas que ceux de la Vente Spotlight de l'année dernière.

Quatrième étage—Rue Victoria

SIX MOIS DE PRISON POUR VOL SACRILEGE

Pour avoir commis un vol sacrilège dans l'Oratoire Saint-Joseph le 3 mars, un nommé Albert Adams, 2264 rue Notre-Dame ouest, a ce matin été condamné à six mois de prison par le Just. Lacroix.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL